



SEPT VALLÉES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 5/66

BEALENCOURT

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

DOSSIER APPROUVE

Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026

 audicé

 Hauts-de-France

 Grand Est

 Val de Seine

 Normandie

 Île de France

 Bourgogne

 Auvergne-Rhône-Alpes

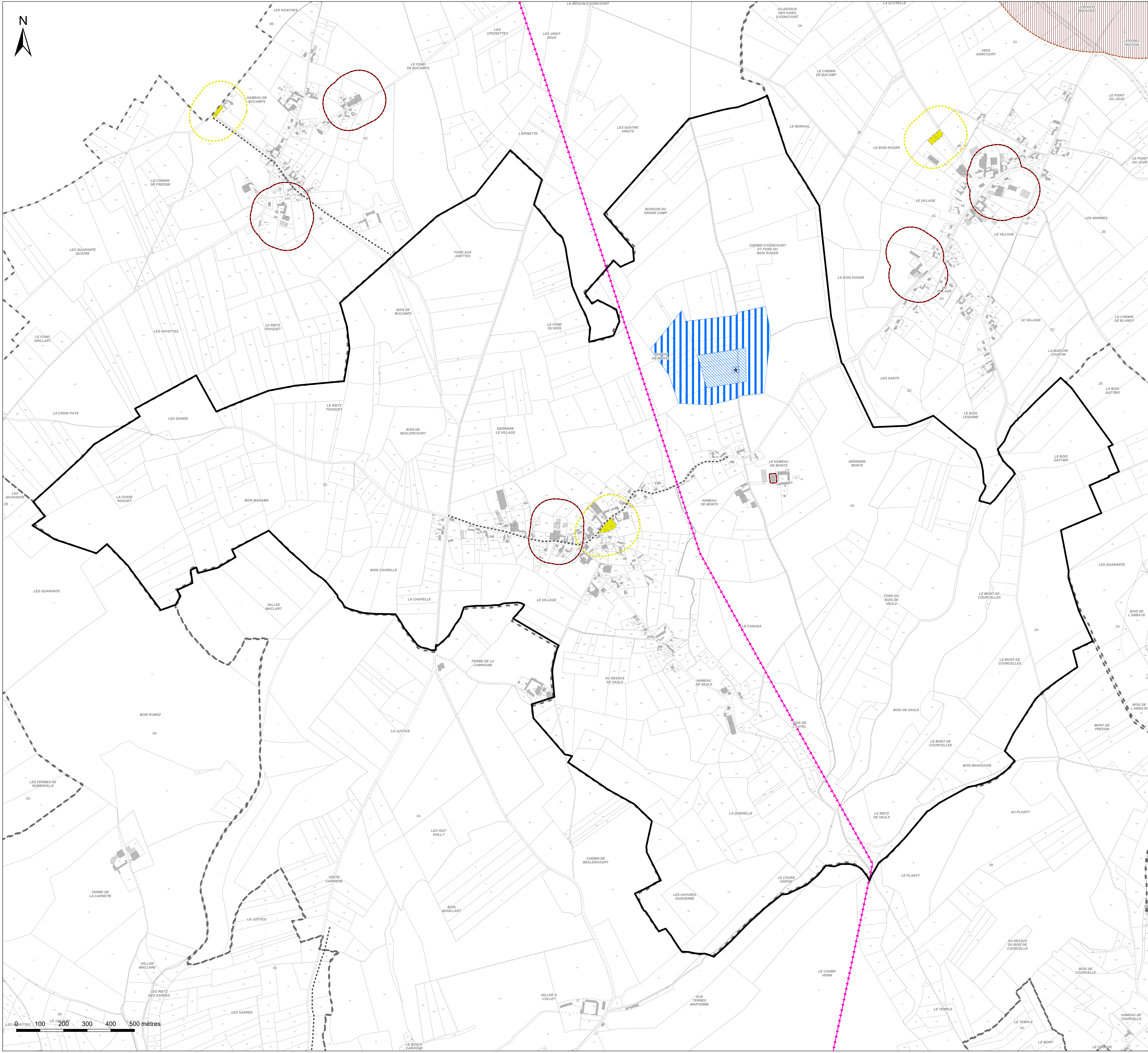
 Occitanie

 Nouvelle-Aquitaine

 PACA

 Corse





Légende

Bâtiments agricoles :

- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

Canalisation

EL7 - Alignement

Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

Cimetière

Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

Installation sportive (Plus petit que les enceintes)

Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

Récepteur

Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Emetteur ou récepteur

Zone

AC1 - Monuments historiques

Monument historique

Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

Captage d'eau potable

Périmètre de protection immédiat du captage

Périmètre de protection rapproché du captage

Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 6166
BEAURAINVILLE

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



Grand Est



Val de Loire



Normandie



Alsace



Centre-Val de Loire



Occitanie



Pays de la Loire



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



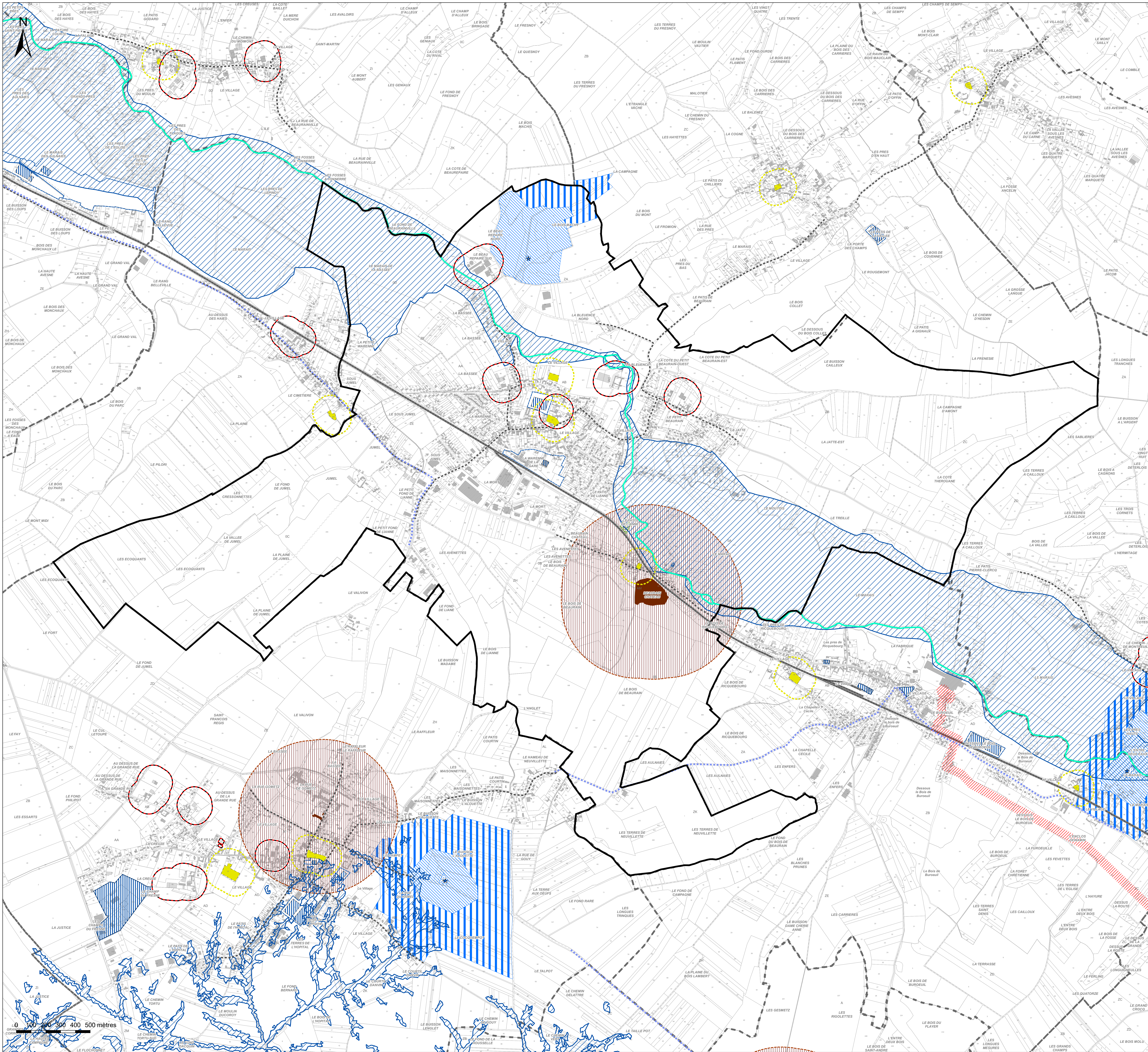
Normandie



Normandie



Normandie



Légende	
Bâtiments agricoles :	
	Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
I4 - Lignes ou canalisations électriques	
	Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication	
	Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux	
	Canal
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	
	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
I6 - Mines et carrières	
	Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses	
	Canalisation
EL7 - Alignement	
	Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer	
	Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express	
	Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières	
	Cimetière
	Périmètre de protection
PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels	
	Plan de Prévention des Risques Naturels
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs	
	Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
	Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	
	Récepteur
	Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	
	Emetteur ou récepteur
	Zone
AC1 - Monuments historiques	
	Monument historique
	Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés	
	Site inscrit ou site classé
AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection	
	Réserve naturelle
AS1 - Protection des eaux potables - captages	
	Captage d'eau potable
	Périmètre de protection immédiat du captage
	Périmètre de protection rapproché du captage
	Périmètre de protection éloigné du captage

- | | |
|--|--|
| Bâtiments agricoles : | |
|  | Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole) |
| I4 - Lignes ou canalisations électriques | |
|  | Ligne aérienne ou canalisation souterraine |
| PT3 - Réseaux de communication | |
|  | Tracé du réseau |
| A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux | |
|  | Canal |
| A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux | |
|  | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux |
| I6 - Mines et carrières | |
|  | Périmètre |
| Canalisations de transport et de matières dangereuses | |
|  | Canalisation |
| EL7 - Alignement | |
|  | Routes nationales, départementales ou communales |
| T1 - Chemin de fer | |
|  | Tracé de voie |
| EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express | |
|  | Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express |
| INT1 - Cimetières | |
|  | Cimetière |
|  | Périmètre de protection |
| PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels | |
|  | Plan de Prévention des Risques Naturels |
| JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs | |
|  | Installation sportive (Plus petit que les enceintes) |
|  | Installation sportive (enceinte) |
| PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | |
|  | Récepteur |
|  | Zone de protection |
| PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | |
|  | Émetteur ou récepteur |
|  | Zone |
| AC1 - Monuments historiques | |
|  | Monument historique |
|  | Périmètre de protection autour des monuments historiques |
| AC2 - Sites inscrits et classés | |
|  | Site inscrit ou site classé |
| AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection | |
|  | Réserve naturelle |
| AS1 - Protection des eaux potables - captages | |
|  | Captage d'eau potable |
|  | Périmètre de protection immédiat du captage |
|  | Périmètre de protection rapproché du captage |
|  | Périmètre de protection éloigné du captage |



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 9/66
BOIS-JEAN

1:7 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



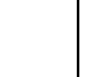
Grand Est



Val de Loire



Normandie



Occitanie



Alsace



Île de France



Brittany



Centre-Val de Loire



Normandie



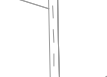
Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



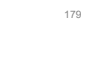
Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



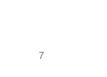
Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



0 100 200 300 400 500 mètres

Légende

Bâtiments agricoles :

- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

- Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

- Canalisation

EL7 - Alignement

- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

- Cimetière

- Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

- Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)

- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

- Récepteur

- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- Emetteur ou récepteur

- Zone

AC1 - Monuments historiques

- Monument historique

- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

- Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

- Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

- Captage d'eau potable

- Périmètre de protection immédiat du captage

- Périmètre de protection rapproché du captage

- Périmètre de protection éloigné du captage

 Périumètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 11/66
BOUIN-PLUMOISON

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant
les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



- | | |
|--|--|
| Bâtiments agricoles : | |
|  | Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole) |
| I4 - Lignes ou canalisations électriques | |
|  | Ligne aérienne ou canalisation souterraine |
| PT3 - Réseaux de communication | |
|  | Tracé du réseau |
| A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux | |
|  | Canal |
| A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux | |
|  | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux |
| I6 - Mines et carrières | |
|  | Périmètre |
| Canalisations de transport et de matières dangereuses | |
|  | Canalisation |
| EL7 - Alignement | |
|  | Routes nationales, départementales ou communales |
| T1 - Chemin de fer | |
|  | Tracé de voie |
| EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express | |
|  | Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express |
| INT1 - Cimetières | |
|  | Cimetière |
|  | Périmètre de protection |
| PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels | |
|  | Plan de Prévention des Risques Naturels |
| JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs | |
|  | Installation sportive (Plus petit que les enceintes) |
|  | Installation sportive (enceinte) |
| PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | |
|  | Récepteur |
|  | Zone de protection |
| PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | |
|  | Émetteur ou récepteur |
|  | Zone |
| AC1 - Monuments historiques | |
|  | Monument historique |
|  | Périmètre de protection autour des monuments historiques |
| AC2 - Sites inscrits et classés | |
|  | Site inscrit ou site classé |
| AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection | |
|  | Réserve naturelle |
| AS1 - Protection des eaux potables - captages | |
|  | Captage d'eau potable |
|  | Périmètre de protection immédiat du captage |
|  | Périmètre de protection rapproché du captage |
|  | Périmètre de protection éloigné du captage |



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 13/66
BRIMEUX

1:6 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



Grand Est



Val de Loire



Normandie



Alsace



Occitanie



Provence



Corse



Guadeloupe



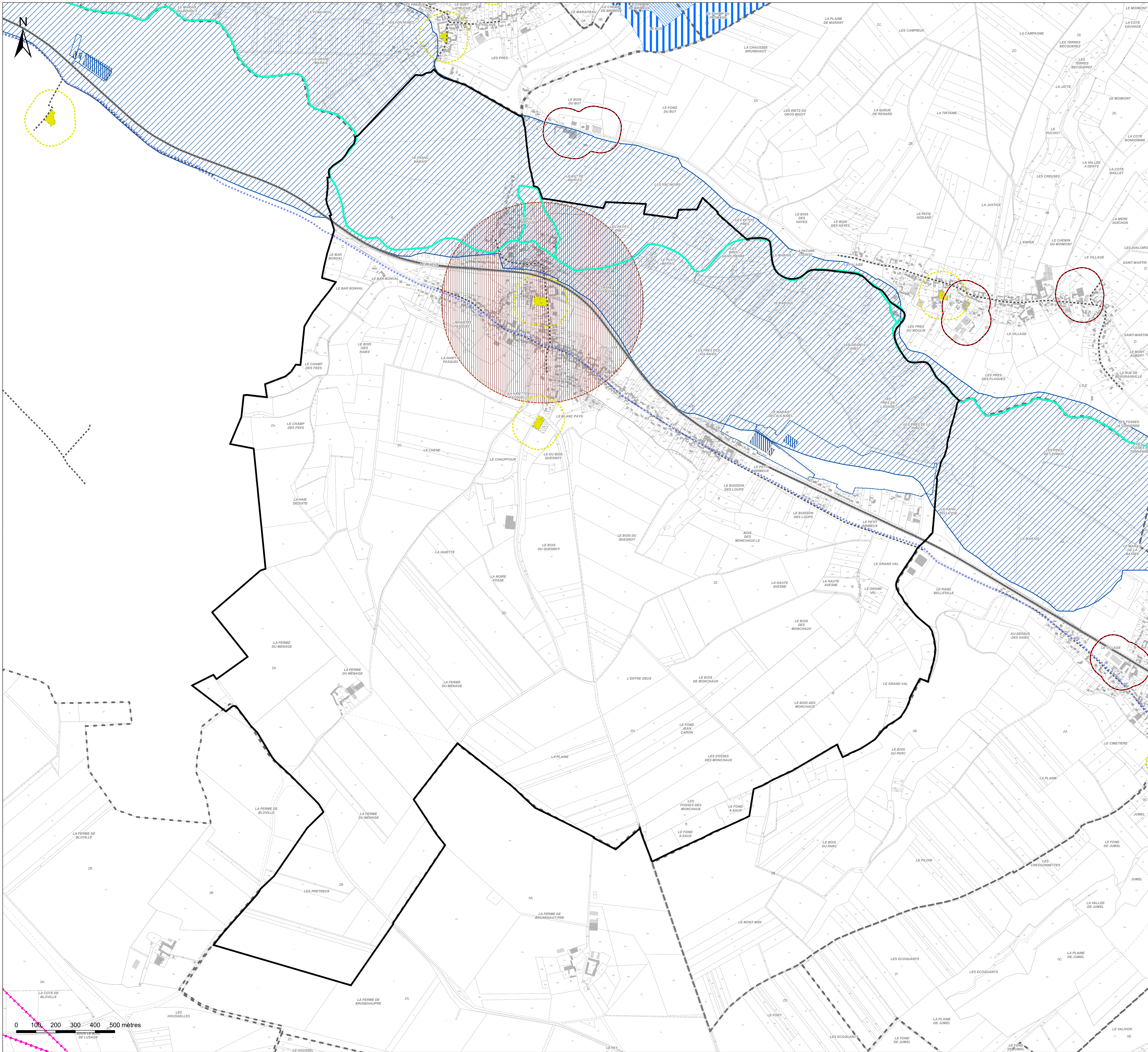
Martinique



Guyane



La Réunion



Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage

- Bâtiments agricoles :**

 -  Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

 -  Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

 -  Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

 -  Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

 -  Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

 -  Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

 -  Canalisation

EL7 - Alignement

 -  Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

 -  Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

 -  Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

 -  Cimetière
 -  Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

 -  Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

 -  Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 -  Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

 -  Récepteur
 -  Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

 -  Emetteur ou récepteur
 -  Zone

AC1 - Monuments historiques

 -  Monument historique
 -  Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

 -  Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

 -  Réserve naturelle

A1 - Protection des eaux potables - captages

 -  Captage d'eau potable
 -  Périmètre de protection immédiat du captage
 -  Périmètre de protection rapproché du captage
 -  Périmètre de protection éloigné du captage

- | Légende | |
|--|--|
| Bâtiments agricoles : | |
|  | Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole) |
| I4 - Lignes ou canalisations électriques | |
|  | Ligne aérienne ou canalisation souterraine |
| PT3 - Réseaux de communication | |
|  | Tracé du réseau |
| A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux | |
|  | Canal |
| A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux | |
|  | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux |
| I6 - Mines et carrières | |
|  | Périmètre |
| Canalisations de transport et de matières dangereuses | |
|  | Canalisation |
| EL7 - Alignement | |
|  | Routes nationales, départementales ou communales |
| T1 - Chemin de fer | |
|  | Tracé de voie |
| EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express | |
|  | Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express |
| INT1 - Cimetières | |
|  | Cimetière |
|  | Périmètre de protection |
| PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels | |
|  | Plan de Prévention des Risques Naturels |
| JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs | |
|  | Installation sportive (Plus petit que les enceintes) |
|  | Installation sportive (enceinte) |
| PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique sans les perturbations électromagnétiques | |
|  | Récepteur |
|  | Zone de protection |
| PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | |
|  | Emetteur ou récepteur |
|  | Zone |
| AC1 - Monuments historiques | |
|  | Monument historique |
|  | Périmètre de protection autour des monuments historiques |
| AC2 - Sites inscrits et classés | |
|  | Site inscrit ou site classé |
| AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection | |
|  | Réserve naturelle |
| A3 - Protection des eaux potables - captages | |
|  | Captage d'eau potable |
|  | Périmètre de protection immédiat du captage |
|  | Périmètre de protection rapproché du captage |
|  | Périmètre de protection éloigné du captage |

- | | |
|--|--|
| Bâtiments agricoles : | |
|  | Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole) |
| I4 - Lignes ou canalisations électriques | |
|  | Ligne aérienne ou canalisation souterraine |
| PT3 - Réseaux de communication | |
|  | Tracé du réseau |
| A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux | |
|  | Canal |
| A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux | |
|  | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux |
| I6 - Mines et carrières | |
|  | Périmètre |
| Canalisations de transport et de matières dangereuses | |
|  | Canalisation |
| EL7 - Alignement | |
|  | Routes nationales, départementales ou communales |
| T1 - Chemin de fer | |
|  | Tracé de voie |
| EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express | |
|  | Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express |
| INT1 - Cimetières | |
|  | Cimetière |
|  | Périmètre de protection |
| PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels | |
|  | Plan de Prévention des Risques Naturels |
| JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs | |
|  | Installation sportive (Plus petit que les enceintes) |
|  | Installation sportive (enceinte) |
| PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | |
|  | Récepteur |
|  | Zone de protection |
| PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | |
|  | Émetteur ou récepteur |
|  | Zone |
| AC1 - Monuments historiques | |
|  | Monument historique |
|  | Périmètre de protection autour des monuments historiques |
| AC2 - Sites inscrits et classés | |
|  | Site inscrit ou site classé |
| AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection | |
|  | Réserve naturelle |
| AS1 - Protection des eaux potables - captages | |
|  | Captage d'eau potable |
|  | Périmètre de protection immédiat du captage |
|  | Périmètre de protection rapproché du captage |
|  | Périmètre de protection éloigné du captage |



SEPT VALLÉES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 17/66

CAUMONT

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



audicé
audicé.com



Hauts de France



Grand Est



Val de Seine



Normandie



Île de France



Bourgogne



Franche Comté



Sud



Légende

Bâtiments agricoles :

Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

Canalisation

EL7 - Alignement

Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

Cimetière

Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

Installation sportive (Plus petit que les enceintes)

Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

Récepteur

Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Emetteur ou récepteur

Zone

AC1 - Monuments historiques

Monument historique

Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

Captage d'eau potable

Périmètre de protection immédiat du captage

Périmètre de protection rapproché du captage

Périmètre de protection éloigné du captage

Légende	
Bâtiments agricoles :	
	Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
I4 - Lignes ou canalisations électriques	
	Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication	
	Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux	
	Canal
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	
	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
I6 - Mines et carrières	
	Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses	
	Canalisation
EL7 - Alignement	
	Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer	
	Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express	
	Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières	
	Cimetière
	Périmètre de protection
PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels	
	Plan de Prévention des Risques Naturels
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs	
	Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
	Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique alors que les perturbations électromagnétiques	
	Récepteur
	Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	
	Émetteur ou récepteur
	Zone
AC1 - Monuments historiques	
	Monument historique
	Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés	
	Site inscrit ou site classé
AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection	
	Réserve naturelle
AS11 - Protection des eaux potables - captages	
	Captage d'eau potable
	Périmètre de protection immédiat du captage
	Périmètre de protection rapproché du captage
	Périmètre de protection éloigné du captage



SEPT VALLÉES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 19/66
CHERIENNES

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



audidice
audidice.com



Légende

Bâtiments agricoles :

- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

- Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

- Canalisation

EL7 - Alignement

- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

- Cimetière
- Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

- Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- Emetteur ou récepteur
- Zone

AC1 - Monuments historiques

- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

- Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

- Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage

Légende	
Bâtiments agricoles :	
	Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
I4 - Lignes ou canalisations électriques	
	Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication	
	Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux	
	Canal
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	
	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
I6 - Mines et carrières	
	Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses	
	Canalisation
EL7 - Alignement	
	Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer	
	Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express	
	Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières	
	Cimetière
	Périmètre de protection
PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels	
	Plan de Prévention des Risques Naturels
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs	
	Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
	Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	
	Récepteur
	Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	
	Émetteur ou récepteur
	Zone
AC1 - Monuments historiques	
	Monument historique
	Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés	
	Site inscrit ou site classé
AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection	
	Réserve naturelle
A31 - Protection des eaux potables - captages	
	Captage d'eau potable
	Périmètre de protection immédiat du captage
	Périmètre de protection rapproché du captage
	Périmètre de protection éloigné du captage

- | | |
|--|--|
| Bâtiments agricoles : | |
|  | Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole) |
| I4 - Lignes ou canalisations électriques | |
|  | Ligne aérienne ou canalisation souterraine |
| PT3 - Réseaux de communication | |
|  | Tracé du réseau |
| A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux | |
|  | Canal |
| A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux | |
|  | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux |
| I6 - Mines et carrières | |
|  | Périmètre |
| Canalisations de transport et de matières dangereuses | |
|  | Canalisation |
| EL7 - Alignement | |
| ---- | Routes nationales, départementales ou communales |
| T1 - Chemin de fer | |
|  | Tracé de voie |
| EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express | |
|  | Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express |
| INT1 - Cimetières | |
|  | Cimetière |
|  | Périmètre de protection |
| PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels | |
|  | Plan de Prévention des Risques Naturels |
| JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs | |
|  | Installation sportive (Plus petit que les enceintes) |
|  | Installation sportive (enceinte) |
| PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | |
|  | Récepteur |
|  | Zone de protection |
| PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | |
|  | Émetteur ou récepteur |
|  | Zone |
| AC1 - Monuments historiques | |
|  | Monument historique |
|  | Périmètre de protection autour des monuments historiques |
| AC2 - Sites inscrits et classés | |
|  | Site inscrit ou site classé |
| AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection | |
|  | Réserve naturelle |
| A5 - Protection des eaux potables - captages | |
|  | Captage d'eau potable |
|  | Périmètre de protection immédiat du captage |
|  | Périmètre de protection rapproché du captage |
|  | Périmètre de protection éloigné du captage |



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 22/66
ECLIMEUX

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant
les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026





Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 23/66
FILLIEVRES

1:9 000

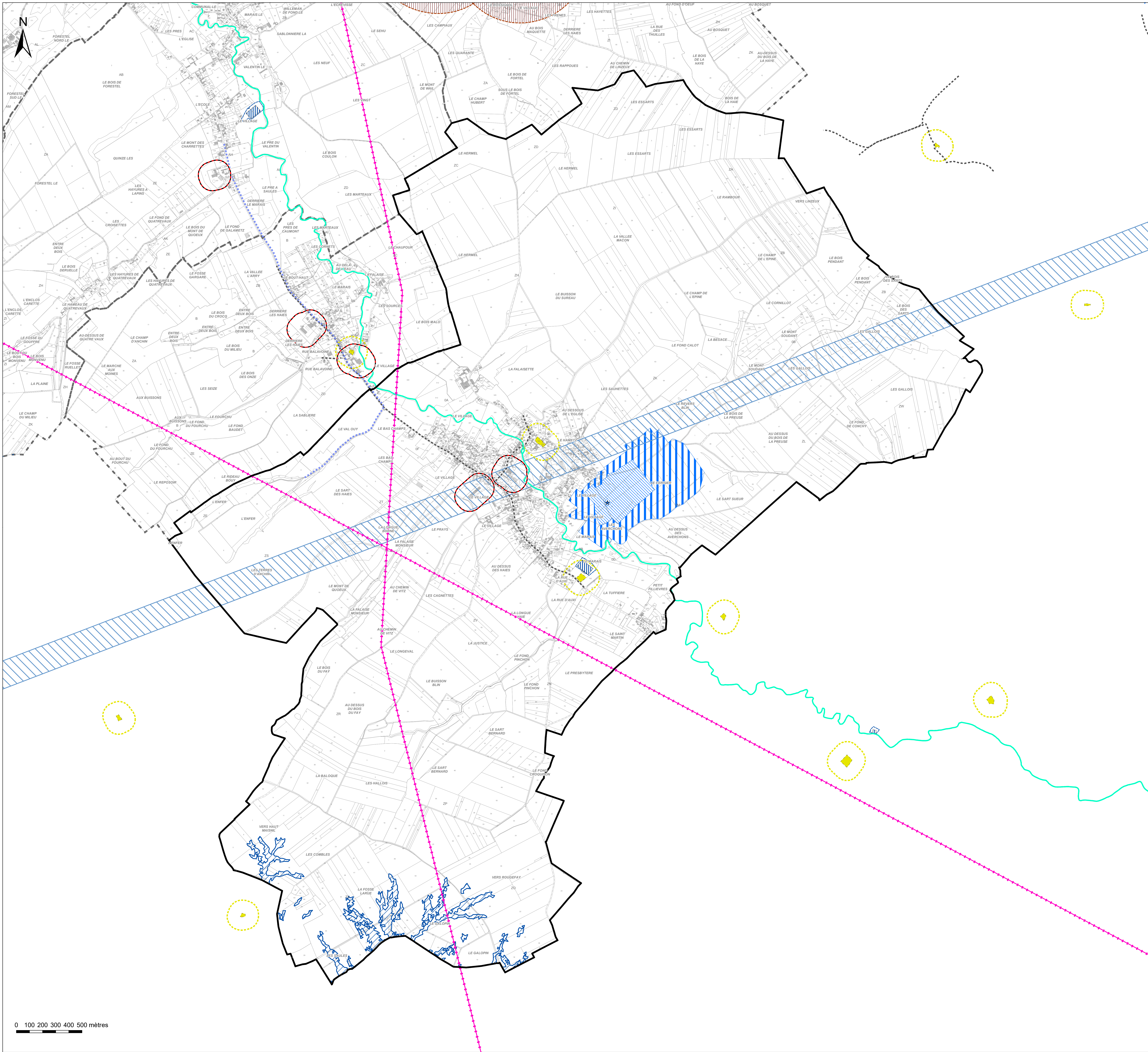
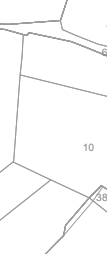
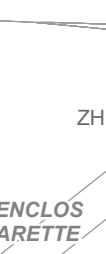
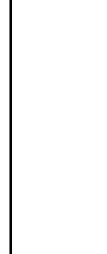
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



0 100 200 300 400 500 mètres

Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage

- | | |
|--|--|
| Bâtiments agricoles : | |
|  | Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole) |
| I4 - Lignes ou canalisations électriques | |
|  | Ligne aérienne ou canalisation souterraine |
| PT3 - Réseaux de communication | |
|  | Tracé du réseau |
| A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux | |
|  | Canal |
| A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux | |
|  | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux |
| I6 - Mines et carrières | |
|  | Périmètre |
| Canalisations de transport et de matières dangereuses | |
|  | Canalisation |
| EL7 - Alignement | |
|  | Routes nationales, départementales ou communales |
| T1 - Chemin de fer | |
|  | Tracé de voie |
| EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express | |
|  | Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express |
| INT1 - Cimetières | |
|  | Cimetière |
|  | Périmètre de protection |
| PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels | |
|  | Plan de Prévention des Risques Naturels |
| JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs | |
|  | Installation sportive (Plus petit que les enceintes) |
|  | Installation sportive (enceinte) |
| PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | |
|  | Récepteur |
|  | Zone de protection |
| PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | |
|  | Émetteur ou récepteur |
|  | Zone |
| AC1 - Monuments historiques | |
|  | Monument historique |
|  | Périmètre de protection autour des monuments historiques |
| AC2 - Sites inscrits et classés | |
|  | Site inscrit ou site classé |
| AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection | |
|  | Réserve naturelle |
| AS1 - Protection des eaux potables - captages | |
|  | Captage d'eau potable |
|  | Périmètre de protection immédiat du captage |
|  | Périmètre de protection rapproché du captage |
|  | Périmètre de protection éloigné du captage |

 Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 26/66
GOUY-SAINT-ANDRE

1:6 000

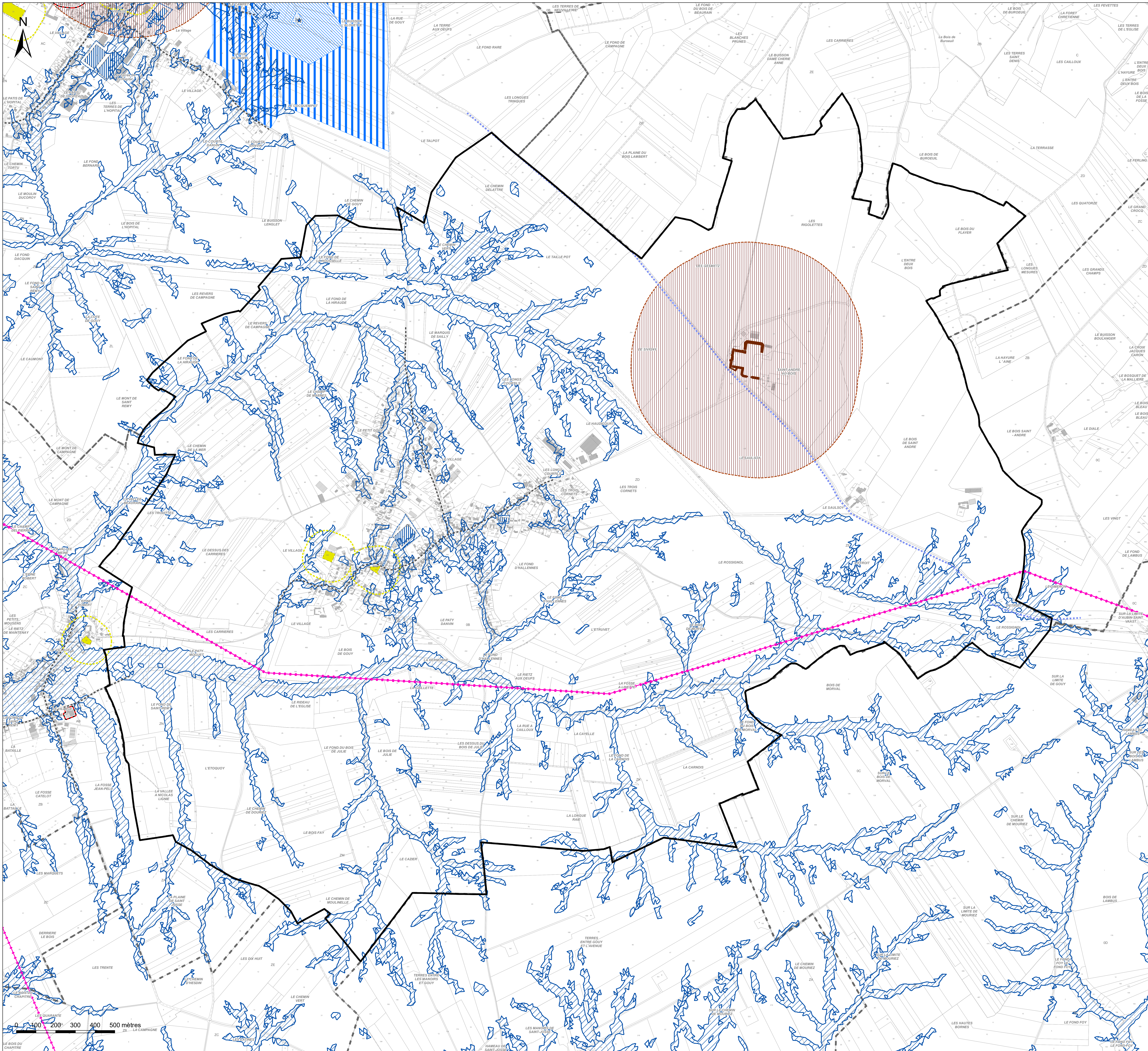
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant
les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage



SEPT VALLÉES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes des 7 Vallées
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 27/66
GRIGNY

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France
Seine-Normandie



Grand Est
Île de France



Val de Seine
Eure-et-Loire



Normandie
Mayotte



Légende

Bâtiments agricoles :

- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

- Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

- Canalisation

EL7 - Alignement

- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

- Cimetière
- Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

- Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- Emetteur ou récepteur
- Zone

AC1 - Monuments historiques

- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

- Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

- Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 30/66
HESDIN-LA-FORET

1:8 000

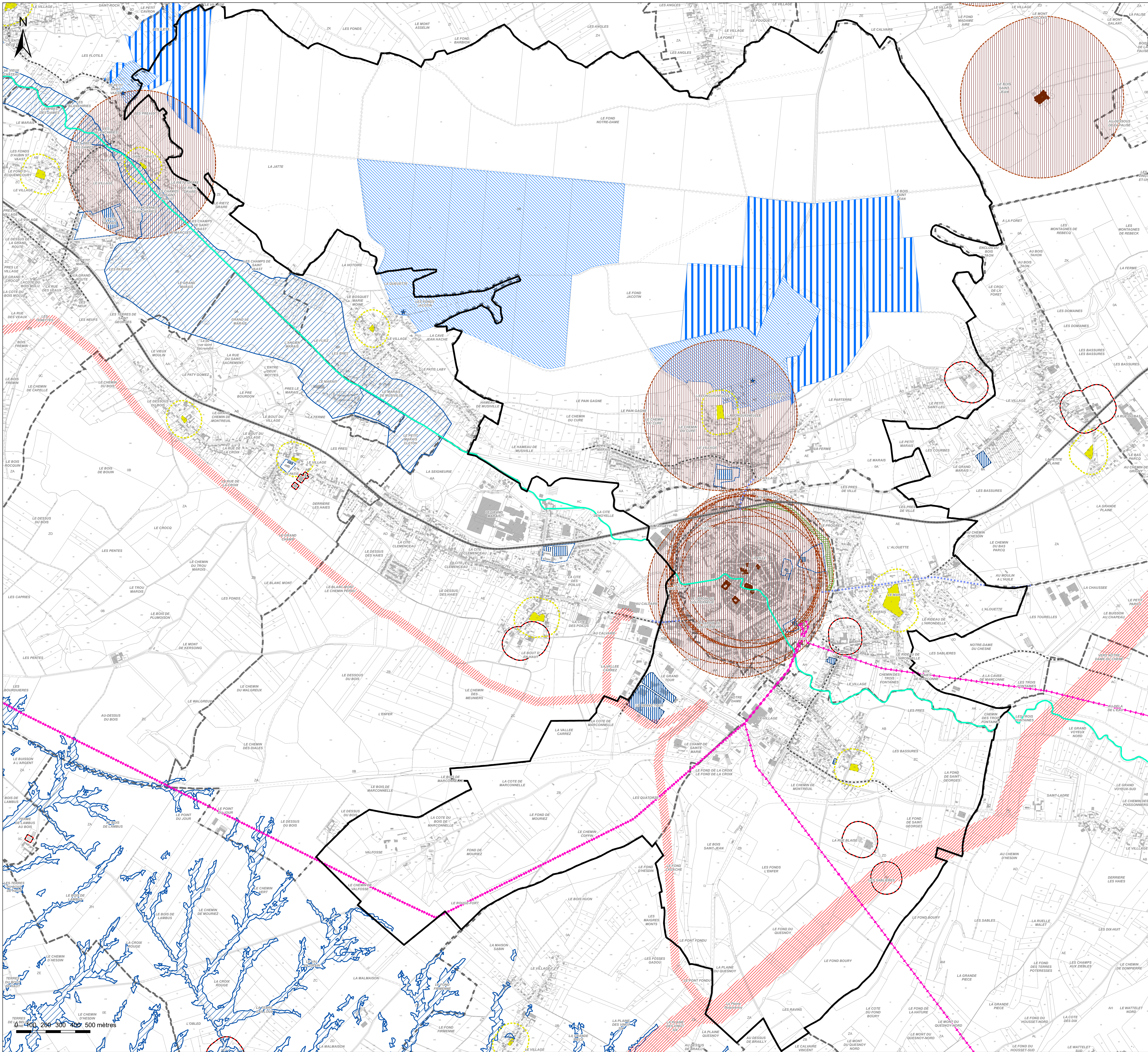
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage

Légende

Bâtiments agricoles :
 Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques
 Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
 Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
 Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
 Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières
 Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
 Canalisation

EL7 - Alignement
---- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
 Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
 Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières
 Cimetière
 Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels
 Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
 Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
 Récepteur
 Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
 Emetteur ou récepteur
 Zone

AC1 - Monuments historiques
 Monument historique
 Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
 Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection
 Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages
★ Captage d'eau potable
 Périmètre de protection immédiat du captage
 Périmètre de protection rapproché du captage
 Périmètre de protection éloigné du captage

Formulario de protección de datos de --página--

 Périumètre de protection éloigné du captage

- | | |
|--|--|
| Bâtiments agricoles : | |
|  | Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole) |
| I4 - Lignes ou canalisations électriques | |
|  | Ligne aérienne ou canalisation souterraine |
| PT3 - Réseaux de communication | |
|  | Tracé du réseau |
| A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux | |
|  | Canal |
| A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux | |
|  | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux |
| I6 - Mines et carrières | |
|  | Périmètre |
| Canalisations de transport et de matières dangereuses | |
|  | Canalisation |
| EL7 - Alignement | |
|  | Routes nationales, départementales ou communales |
| T1 - Chemin de fer | |
|  | Tracé de voie |
| EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express | |
|  | Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express |
| INT1 - Cimetières | |
|  | Cimetière |
|  | Périmètre de protection |
| PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels | |
|  | Plan de Prévention des Risques Naturels |
| JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs | |
|  | Installation sportive (Plus petit que les enceintes) |
|  | Installation sportive (enceinte) |
| PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | |
|  | Récepteur |
|  | Zone de protection |
| PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | |
|  | Émetteur ou récepteur |
|  | Zone |
| AC1 - Monuments historiques | |
|  | Monument historique |
|  | Périmètre de protection autour des monuments historiques |
| AC2 - Sites inscrits et classés | |
|  | Site inscrit ou site classé |
| AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection | |
|  | Réserve naturelle |
| A1 - Protection des eaux potables - captages | |
|  | Captage d'eau potable |
|  | Périmètre de protection immédiat du captage |
|  | Périmètre de protection rapproché du captage |
|  | Périmètre de protection éloigné du captage |



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 35/66
LE PARCQ

1:6 000

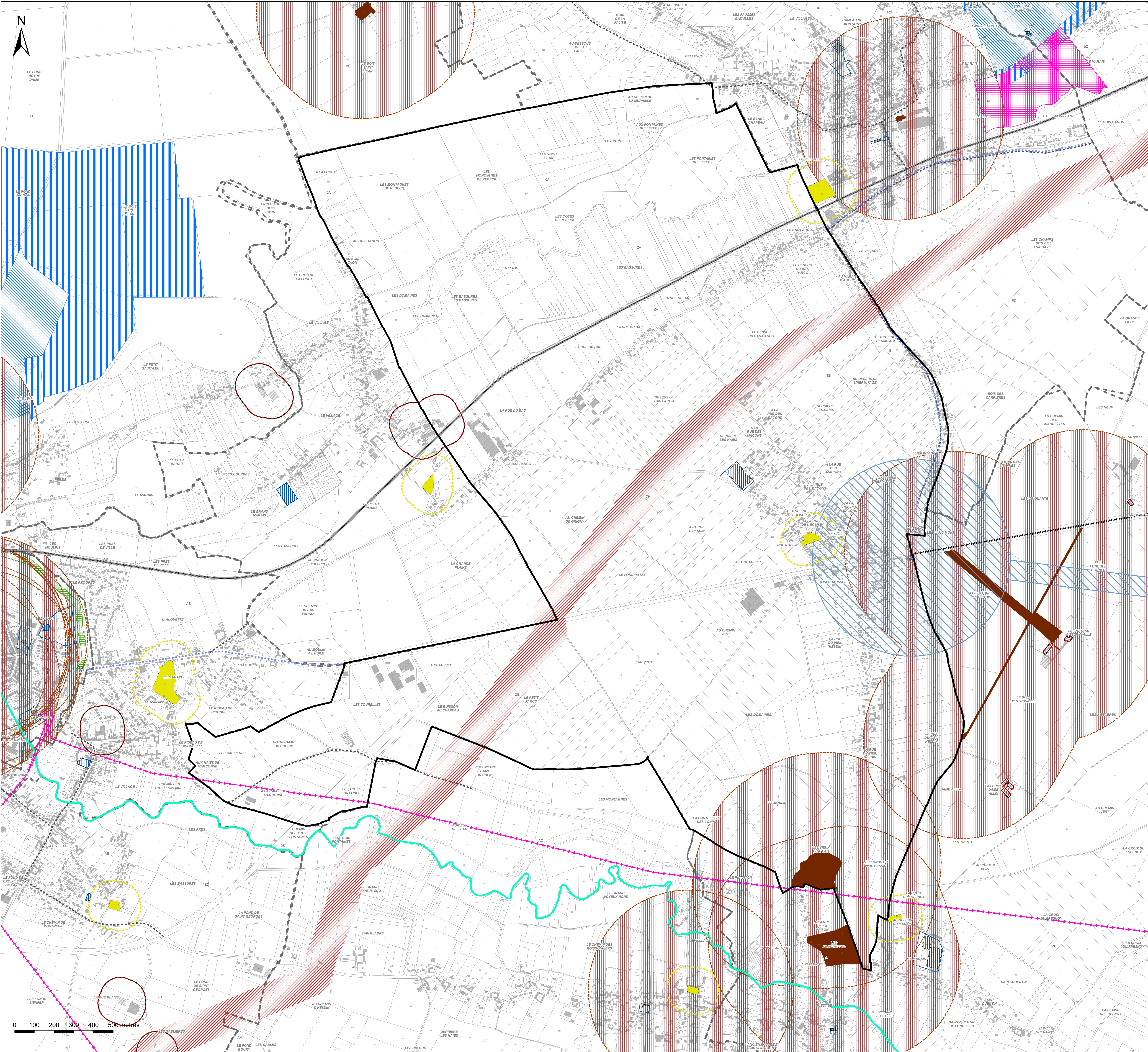
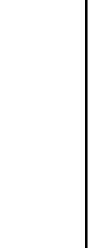
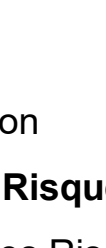
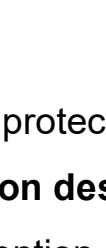
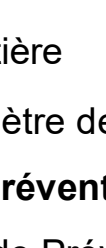
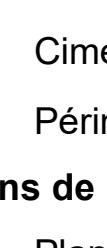
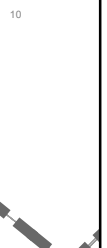
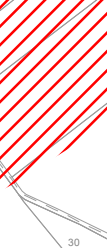
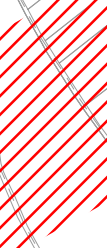
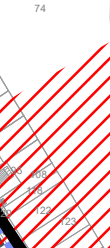
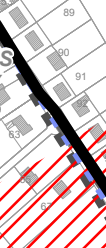
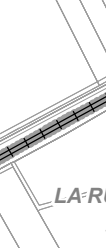
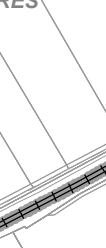
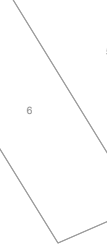
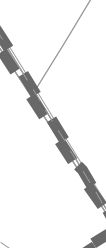
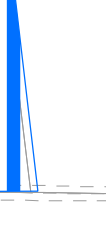
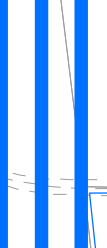
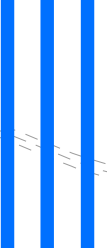
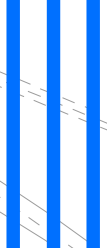
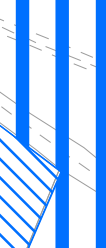
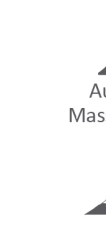
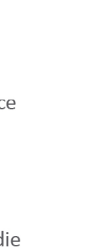
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Légende	
Bâtiments agricoles :	
	Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
I4 - Lignes ou canalisations électriques	
	Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication	
	Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux	
	Canal
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	
	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
I6 - Mines et carrières	
	Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses	
	Canalisation
EL7 - Alignement	
	Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer	
	Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express	
	Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières	
	Cimetière
	Périmètre de protection
PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels	
	Plan de Prévention des Risques Naturels
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs	
	Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
	Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	
	Récepteur
	Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	
	Emetteur ou récepteur
	Zone
AC1 - Monuments historiques	
	Monument historique
	Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés	
	Site inscrit ou site classé
AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection	
	Réserve naturelle
AS1 - Protection des eaux potables - captages	
	Captage d'eau potable
	Périmètre de protection immédiat du captage
	Périmètre de protection rapproché du captage
	Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 36/66
LE QUESNOY EN ARTOIS

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



Grand Est



Val-de-Marne



Alsace



Alsace



Seine-Normandie



Île-de-France



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



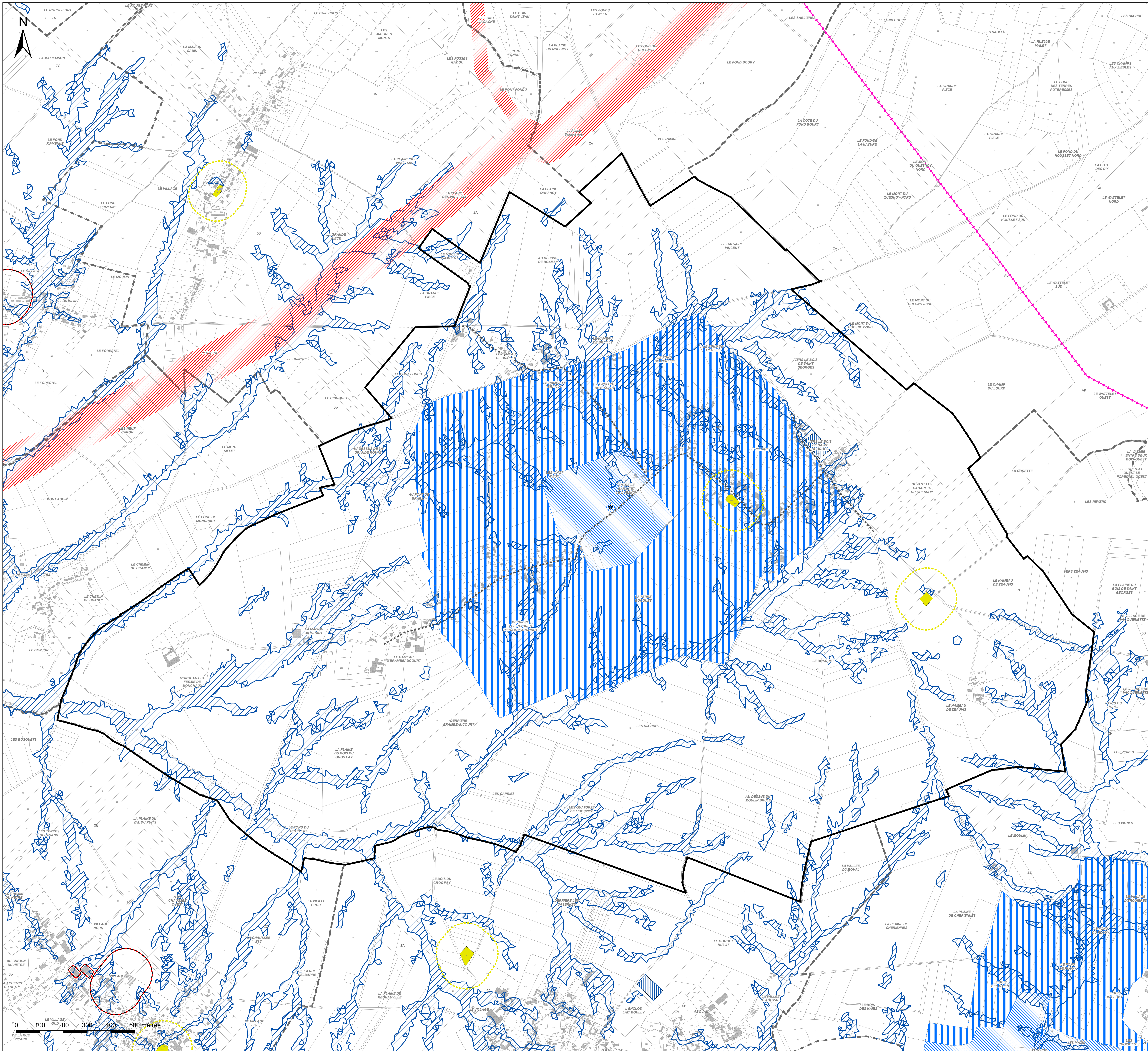
Normandie



Normandie



Normandie



Légende	
Bâtiments agricoles :	
	Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
I4 - Lignes ou canalisations électriques	
	Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication	
	Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux	
	Canal
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	
	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
I6 - Mines et carrières	
	Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses	
	Canalisation
EL7 - Aligement	
	Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer	
	Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express	
	Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières	
	Cimetière
	Périmètre de protection
PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels	
	Plan de Prévention des Risques Naturels
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs	
	Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
	Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	
	Récepteur
	Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	
	Emetteur ou récepteur
	Zone
AC1 - Monuments historiques	
	Monument historique
	Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés	
	Site inscrit ou site classé
AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection	
	Réserve naturelle
AS1 - Protection des eaux potables - captages	
	Captage d'eau potable
	Périmètre de protection immédiat du captage
	Périmètre de protection rapproché du captage
	Périmètre de protection éloigné du captage

 Péri-mètre de protection éloigné du captage

- | | |
|--|--|
| Bâtiments agricoles : | |
|  | Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole) |
| I4 - Lignes ou canalisations électriques | |
|  | Ligne aérienne ou canalisation souterraine |
| PT3 - Réseau de communication | |
|  | Tracé du réseau |
| A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux | |
|  | Canal |
| A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux | |
|  | Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux |
| I6 - Mines et carrières | |
|  | Périmètre |
| Canalisations de transport et de matières dangereuses | |
|  | Canalisation |
| EL7 - Alignement | |
|  | Routes nationales, départementales ou communales |
| T1 - Chemin de fer | |
|  | Tracé de voie |
| EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express | |
|  | Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express |
| INT1 - Cimetières | |
|  | Cimetière |
|  | Périmètre de protection |
| PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels | |
|  | Plan de Prévention des Risques Naturels |
| JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs | |
|  | Installation sportive (Plus petit que les enceintes) |
|  | Installation sportive (enceinte) |
| PT1 - Perturbation des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques | |
|  | Récepteur |
|  | Zone de protection |
| PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles | |
|  | Émetteur ou récepteur |
|  | Zone |
| AC1 - Monuments historiques | |
|  | Monument historique |
|  | Périmètre de protection autour des monuments historiques |
| AC2 - Sites inscrits et classés | |
|  | Site inscrit ou site classé |
| AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection | |
|  | Réserve naturelle |
| A1 - Protection des eaux potables - captages | |
|  | Captage d'eau potable |
|  | Périmètre de protection immédiat du captage |
|  | Périmètre de protection rapproché du captage |
|  | Périmètre de protection éloigné du captage |

- Bâtiments agricoles :**

 -  Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

 -  Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

 -  Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

 -  Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

 -  Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

 -  Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

 -  Canalisation

EL7 - Alignement

 -  Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

 -  Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

 -  Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

 -  Cimetière
 -  Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

 -  Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

 -  Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 -  Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

 -  Récepteur
 -  Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

 -  Emetteur ou récepteur
 -  Zone

AC1 - Monuments historiques

 -  Monument historique
 -  Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

 -  Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

 -  Réserve naturelle

A3 - Protection des eaux potables - captages

 -  Captage d'eau potable
 -  Périmètre de protection immédiat du captage
 -  Périmètre de protection rapproché du captage
 -  Périmètre de protection éloigné du captage

 Périumètre de protection éloigné du captage

 Périumètre de protection éloigné du captage



Bâtiments agricoles :

- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

- Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

- Canalisation

EL7 - Alignement

- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

- Cimetière
- Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

- Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- Émetteur ou récepteur
- Zone

AC1 - Monuments historiques

- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

- Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

- Réserve naturelle

A4 - Protection des eaux potables - captages

- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 44/66
MARESCHEL-ECQUEMICOURT

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



Grand Est



Val de Loire



Normandie



Alsace



Seine-Normandie



Île de France



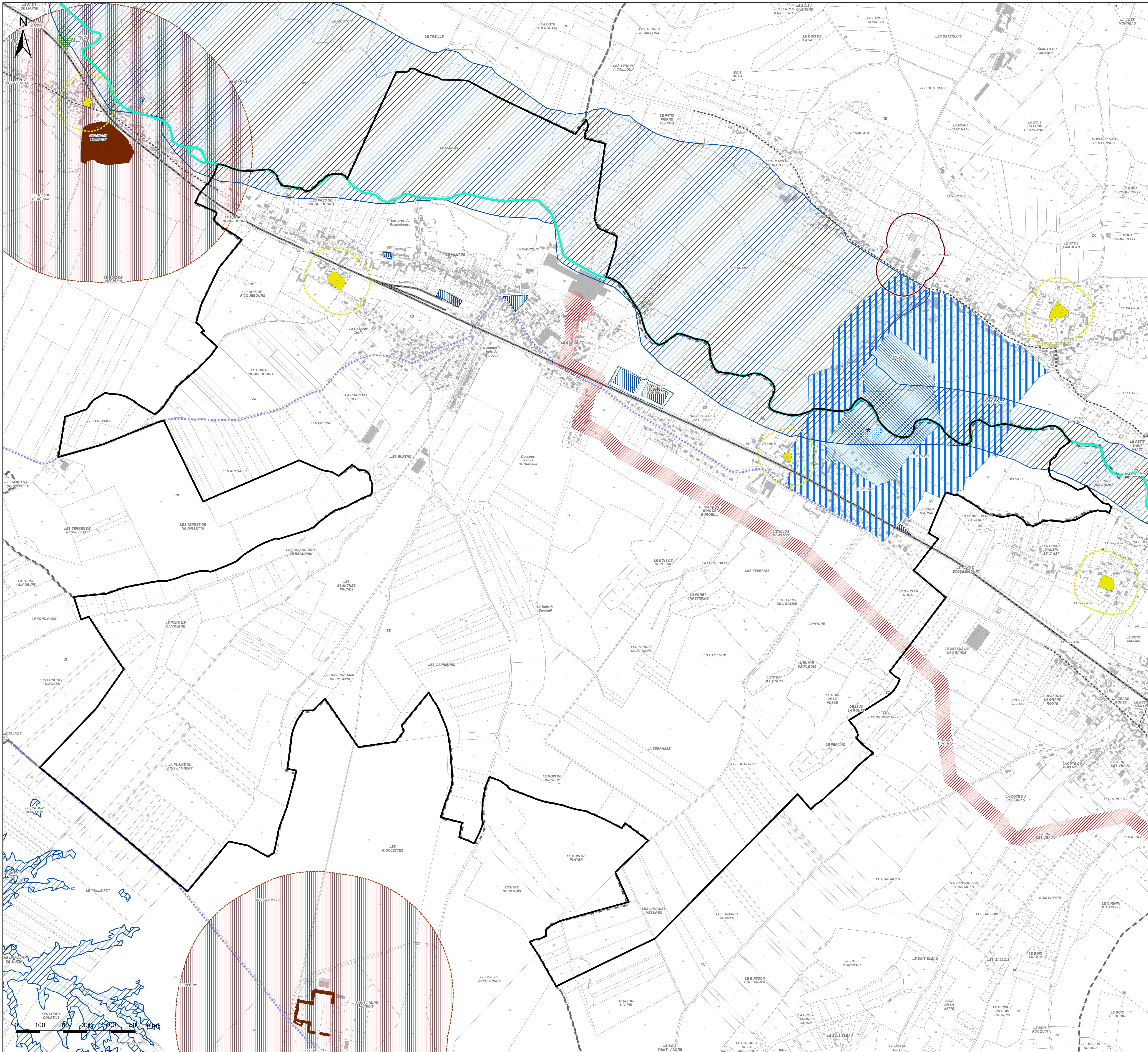
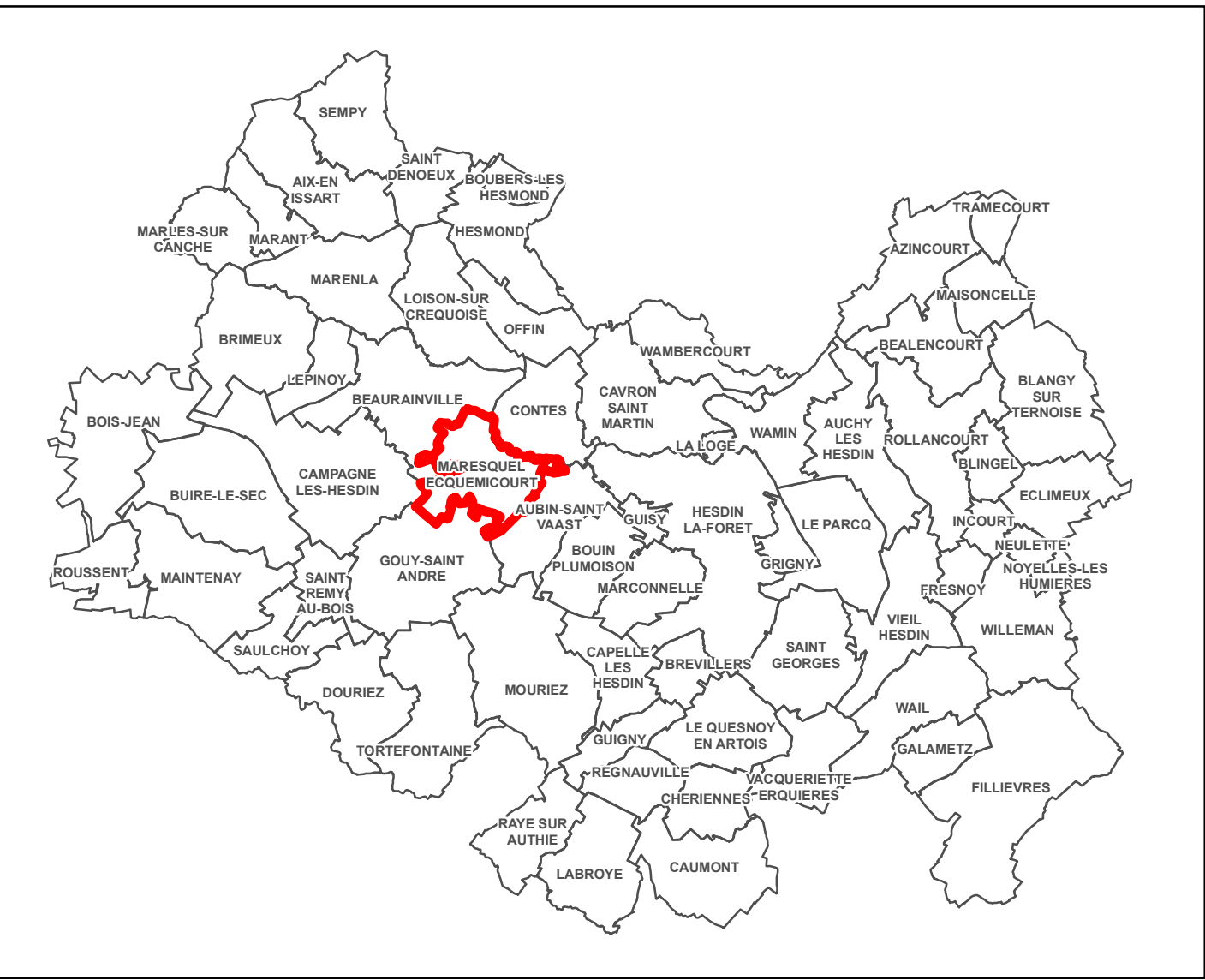
Normandie



Alsace



Alsace



Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage



SEPT VALLÉES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 45/66

MARLES-SUR-CANCHE

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025

APPROUVE LE : 12/02/2026



audicé
audicé.com



Hauts-de-France



Grand Est



Val de Seine



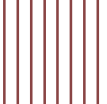
Normandie



Île de France



Bourgogne-Franche-Comté



Auvergne-Rhône-Alpes



Occitanie



Nouvelle-Aquitaine



PACA



Corse

Légende

Bâtiments agricoles :

Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

Canalisation

EL7 - Alignement

Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

Cimetière

Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

Installation sportive (Plus petit que les enceintes)

Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

Récepteur

Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Emetteur ou récepteur

Zone

AC1 - Monuments historiques

Monument historique

Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

Captage d'eau potable

Périmètre de protection immédiat du captage

Périmètre de protection rapproché du captage

Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 46/66

MOURIEZ

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt, Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



Grand Est



Val de Loire



Alsace



Seine-Normandie



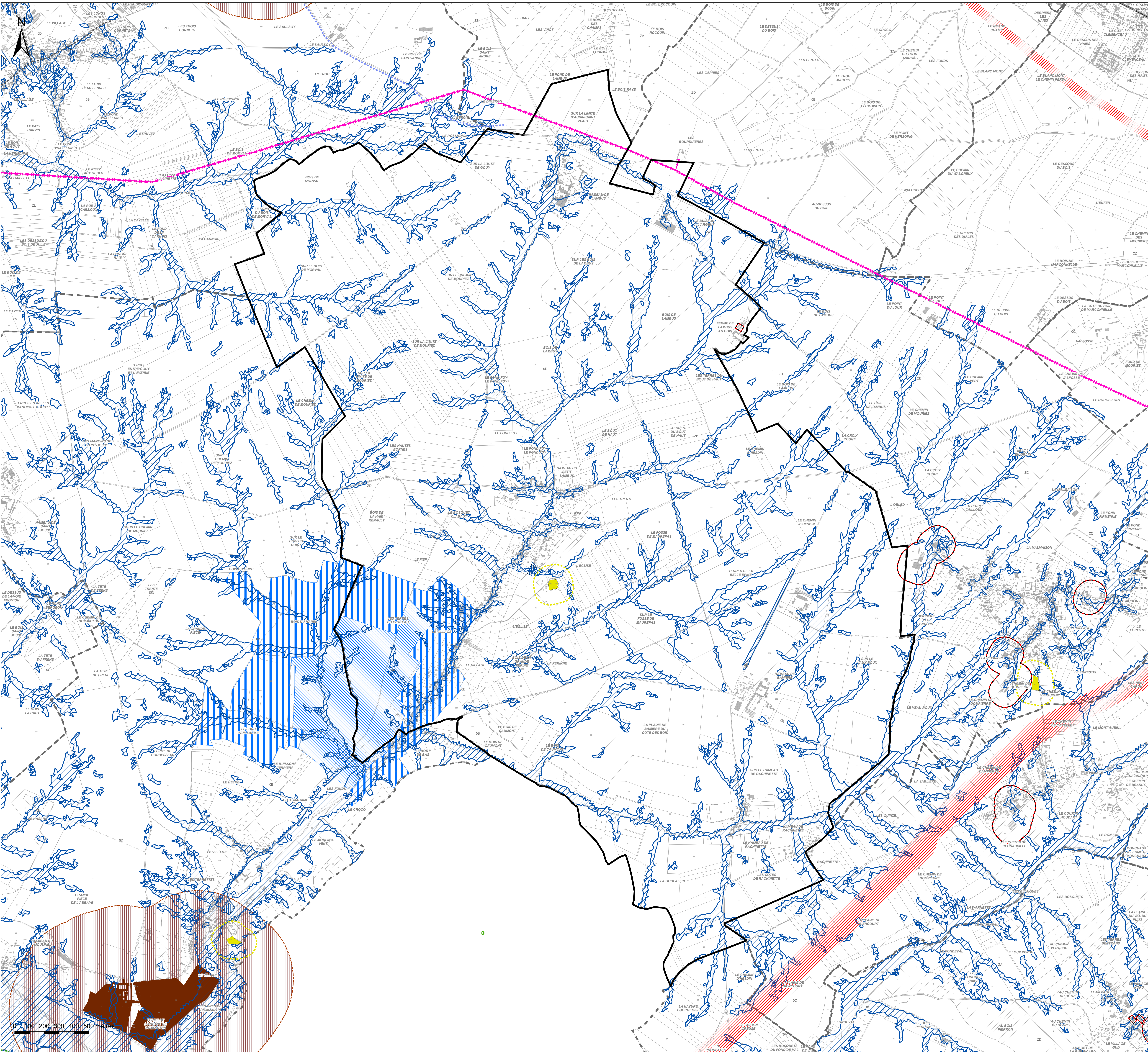
Île de France



Normandie



Sud



Légende

Bâtiments agricoles :
Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques
Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication
Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux
Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières
Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses
Canalisation

EL7 - Alignement
Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer
Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetière
Cimetière

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels
Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs
Installation sportive (Plus petit que les enceintes)

Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques
Récepteur
Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
Emetteur ou récepteur
Zone

AC1 - Monuments historiques
Monument historique

Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés
Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection
Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages
Captage d'eau potable

Périmètre de protection immédiat du captage

Périmètre de protection rapproché du captage

Périmètre de protection éloigné du captage



SEPT VALLÉES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes des 7 Vallées
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 47/66
NEULETTE

1:2 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

DOSSIER APPROUVÉ

Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



audidice
audidice.com



Hauts-de-France



Grand Est



Val de Seine



Normandie



Île de France



Bourgogne-Franche-Comté



Auvergne-Rhône-Alpes



Nouvelle-Aquitaine



Occitanie



PACA



Corse

Légende

Bâtiments agricoles :

- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

- Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

- Canalisation

EL7 - Alignement

- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

- Cimetière
- Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

- Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- Emetteur ou récepteur
- Zone

AC1 - Monuments historiques

- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

- Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

- Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage



SEPT VALLÉES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 7 VALLÉES

Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 48/66

NOYELLES-LES-HUMIERES

1:3 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

DOSSIER APPROUVE

Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025

APPROUVE LE : 12/02/2026



audidice
audidice.com



Hauts-de-France



Grand Est



Val-de-Marne



Auvergne
Rhône-Alpes



Île-de-France



Bourgogne
Franche-Comté



Normandie



Nouvelle-Aquitaine



Occitanie



Pays de la Loire



Provence-Alpes
Côte d'Azur

Légende

Bâtiments agricoles :

- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

Canalisation

EL7 - Alignement

Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

Cimetière

Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

Installation sportive (Plus petit que les enceintes)

Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

Récepteur

Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Emetteur ou récepteur

Zone

AC1 - Monuments historiques

Monument historique

Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

Captage d'eau potable

Périmètre de protection immédiat du captage

Périmètre de protection rapproché du captage

Périmètre de protection éloigné du captage

 Périumètre de protection éloigné du captage



SEPT VALLÉES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 51/66
REGNAUVILLE

1:4 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

DOSSIER
APPROUVÉ

Réalisé le : 23/01/2026

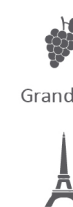
ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



audicé
audicé.com



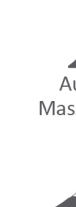
Haute-Normandie



Grand-Est



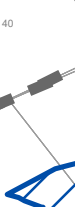
Val-de-Calais



Normandie



Île-de-France

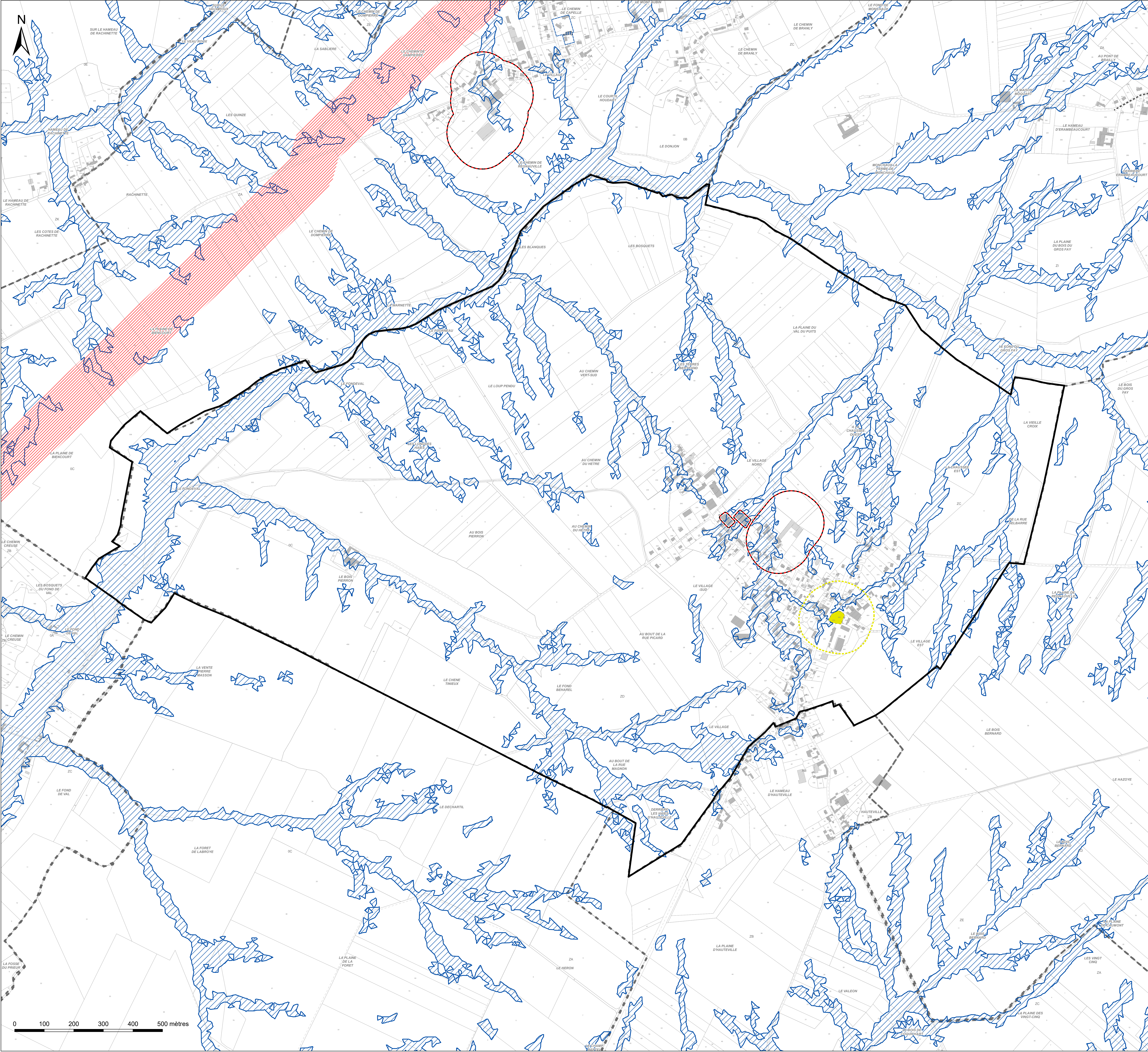


Bourgogne-Franche-Comté



Sud





Légende

Bâtiments agricoles :

- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

- Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

- Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

- Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

- Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

- Canalisation

EL7 - Alignement

- Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

- Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

- Cimetière
- Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

- Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
- Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

- Récepteur
- Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- Emetteur ou récepteur
- Zone

AC1 - Monuments historiques

- Monument historique
- Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

- Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

- Réserve naturelle

AS1 - Protection des eaux potables - captages

- Captage d'eau potable
- Périmètre de protection immédiat du captage
- Périmètre de protection rapproché du captage
- Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 52/66
ROLLANCOURT

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant
les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



Grand Est



Val de Seine



Normandie



Alsace



Centre-Val de Loire



Occitanie



Pays de la Loire



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



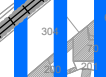
Normandie



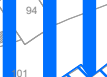
Normandie



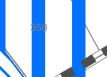
Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



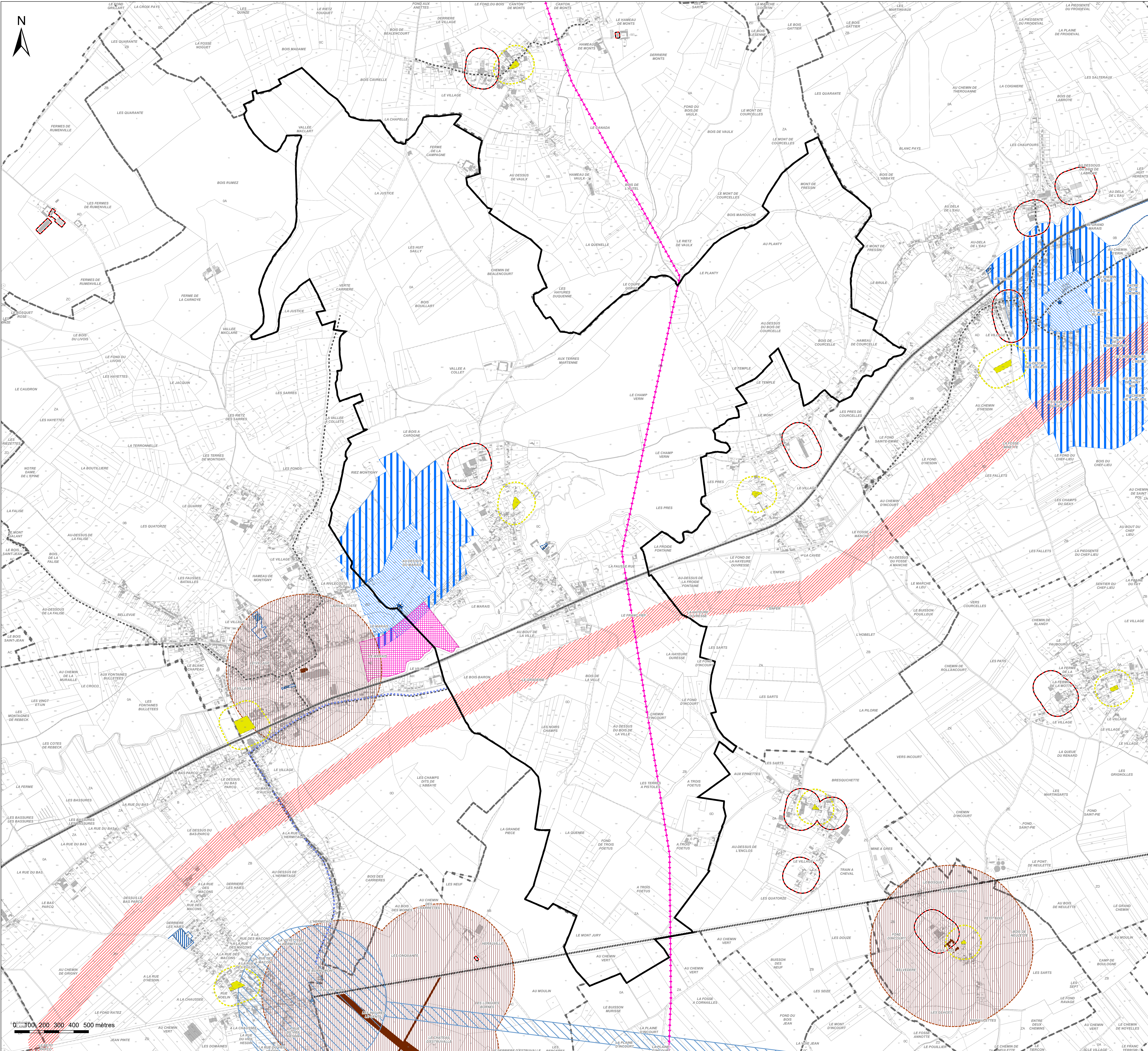
Normandie



Normandie



Normandie



Légende	
Bâtiments agricoles :	
	Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
I4 - Lignes ou canalisations électriques	
	Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication	
	Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux	
	Canal
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	
	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
I6 - Mines et carrières	
	Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses	
	Canalisation
EL7 - Alignement	
	Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer	
	Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express	
	Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières	
	Cimetière
	Périmètre de protection
PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels	
	Plan de Prévention des Risques Naturels
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs	
	Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
	Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	
	Récepteur
	Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	
	Emetteur ou récepteur
	Zone
AC1 - Monuments historiques	
	Monument historique
	Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés	
	Site inscrit ou site classé
AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection	
	Réserve naturelle
AS1 - Protection des eaux potables - captages	
	Captage d'eau potable
	Périmètre de protection immédiat du captage
	Périmètre de protection rapproché du captage
	Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 55/66
SAINT-GEORGES

1:5 000

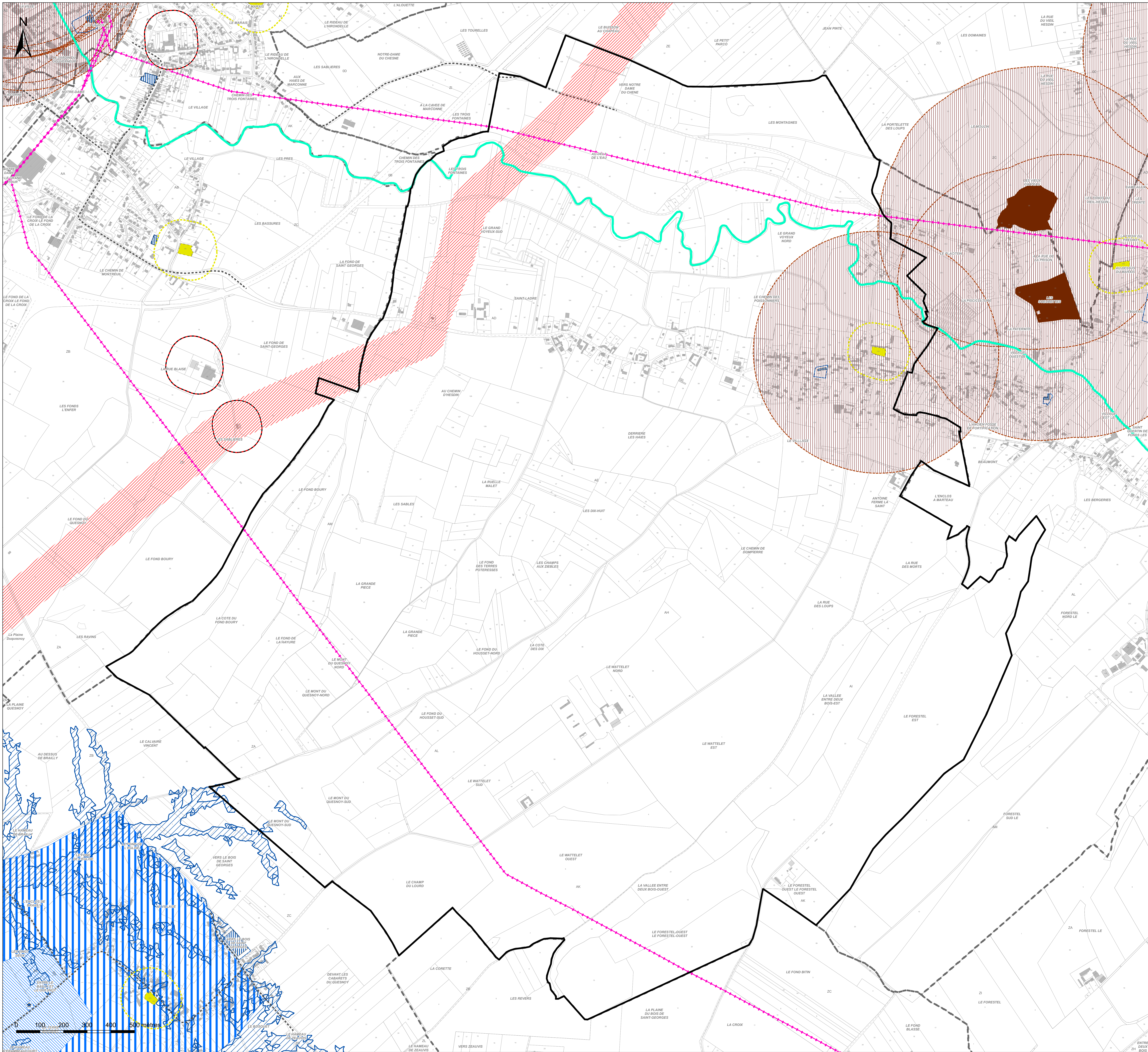
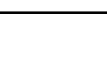
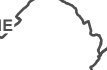
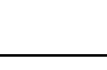
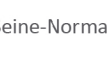
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



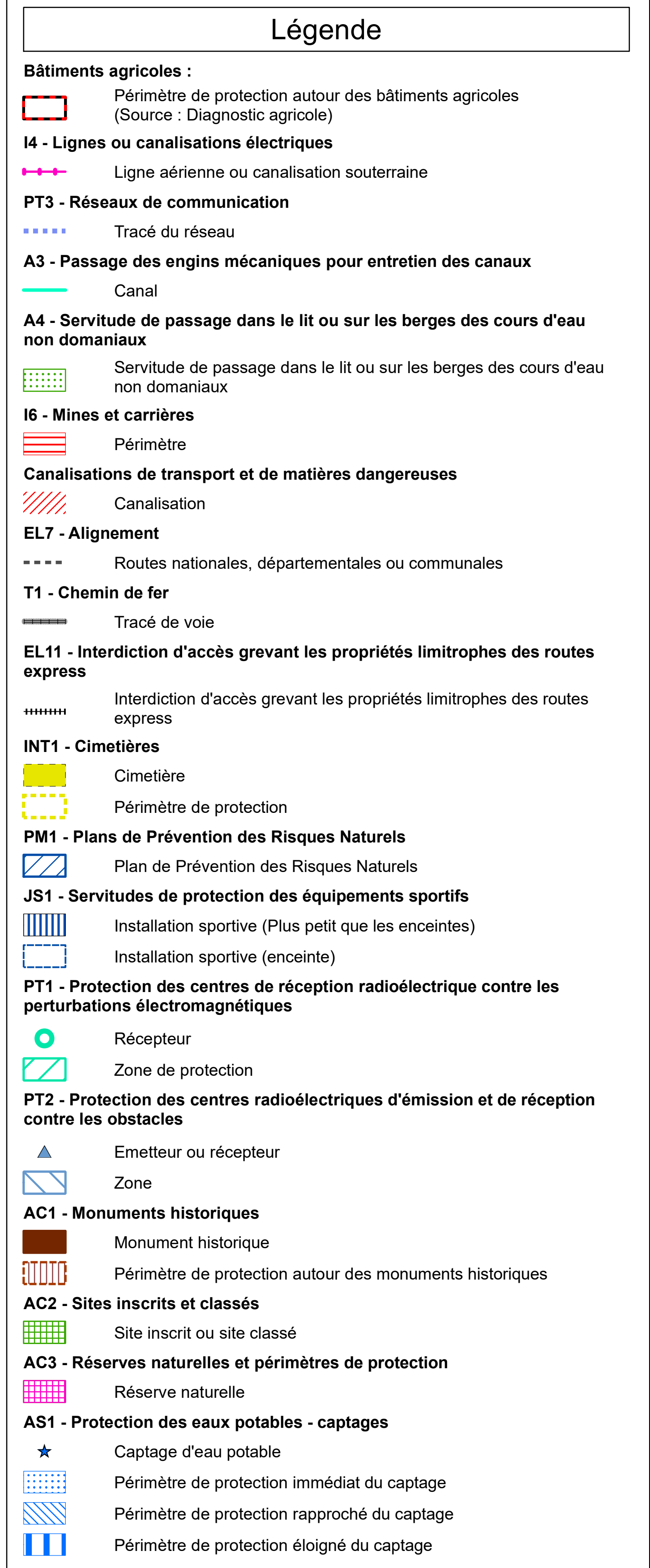
Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage





Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 58/66
SEMPY

1:5 000

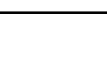
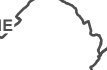
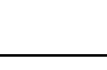
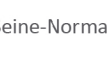
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



- 0 100 200 300 400 500 mètres

- Bâtiments agricoles :**

 -  Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)

I4 - Lignes ou canalisations électriques

 -  Ligne aérienne ou canalisation souterraine

PT3 - Réseaux de communication

 -  Tracé du réseau

A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux

 -  Canal

A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

 -  Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux

I6 - Mines et carrières

 -  Périmètre

Canalisations de transport et de matières dangereuses

 -  Canalisation

EL7 - Alignement

 -  Routes nationales, départementales ou communales

T1 - Chemin de fer

 -  Tracé de voie

EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

 -  Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express

INT1 - Cimetières

 -  Cimetière
 -  Périmètre de protection

PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels

 -  Plan de Prévention des Risques Naturels

JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs

 -  Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 -  Installation sportive (enceinte)

PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques

 -  Récepteur
 -  Zone de protection

PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

 -  Emetteur ou récepteur
 -  Zone

AC1 - Monuments historiques

 -  Monument historique
 -  Périmètre de protection autour des monuments historiques

AC2 - Sites inscrits et classés

 -  Site inscrit ou site classé

AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection

 -  Réserve naturelle

A1 - Protection des eaux potables - captages

 -  Captage d'eau potable
 -  Périmètre de protection immédiat du captage
 -  Périmètre de protection rapproché du captage
 -  Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 62/66
VIEIL-HESDIN

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRÊTÉ LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



Grand Est



Val de Loire



Normandie



Occitanie



Pays de la Loire



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rhône-Alpes



Suveraineté



Alsace



Centre-Val de Loire



Île-de-France



Normandie



Occitanie



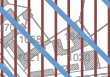
Pays de la Loire



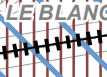
Provence-Alpes-Côte d'Azur



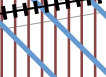
Rhône-Alpes



Suveraineté



Alsace



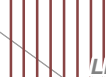
Centre-Val de Loire



Île-de-France



Normandie



Occitanie



Pays de la Loire



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rhône-Alpes



Suveraineté



Alsace



Centre-Val de Loire



Île-de-France



Normandie



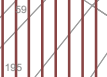
Occitanie



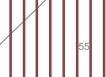
Pays de la Loire



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rhône-Alpes



Suveraineté



Alsace



Centre-Val de Loire



Île-de-France



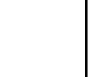
Normandie



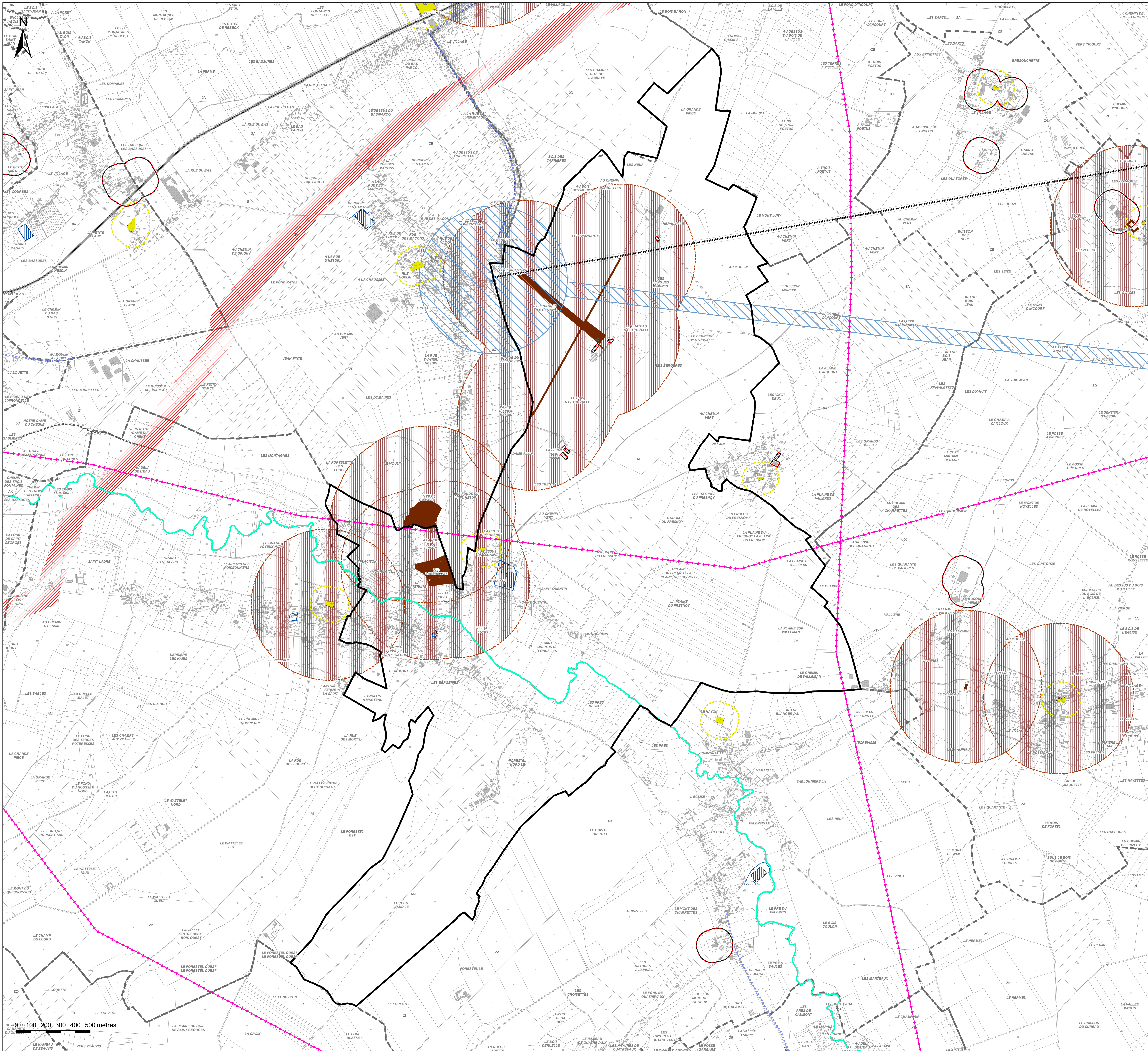
Occitanie



Pays de la Loire



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- ELT - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 64/66
WAMBERCOURT

1:6 000

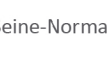
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

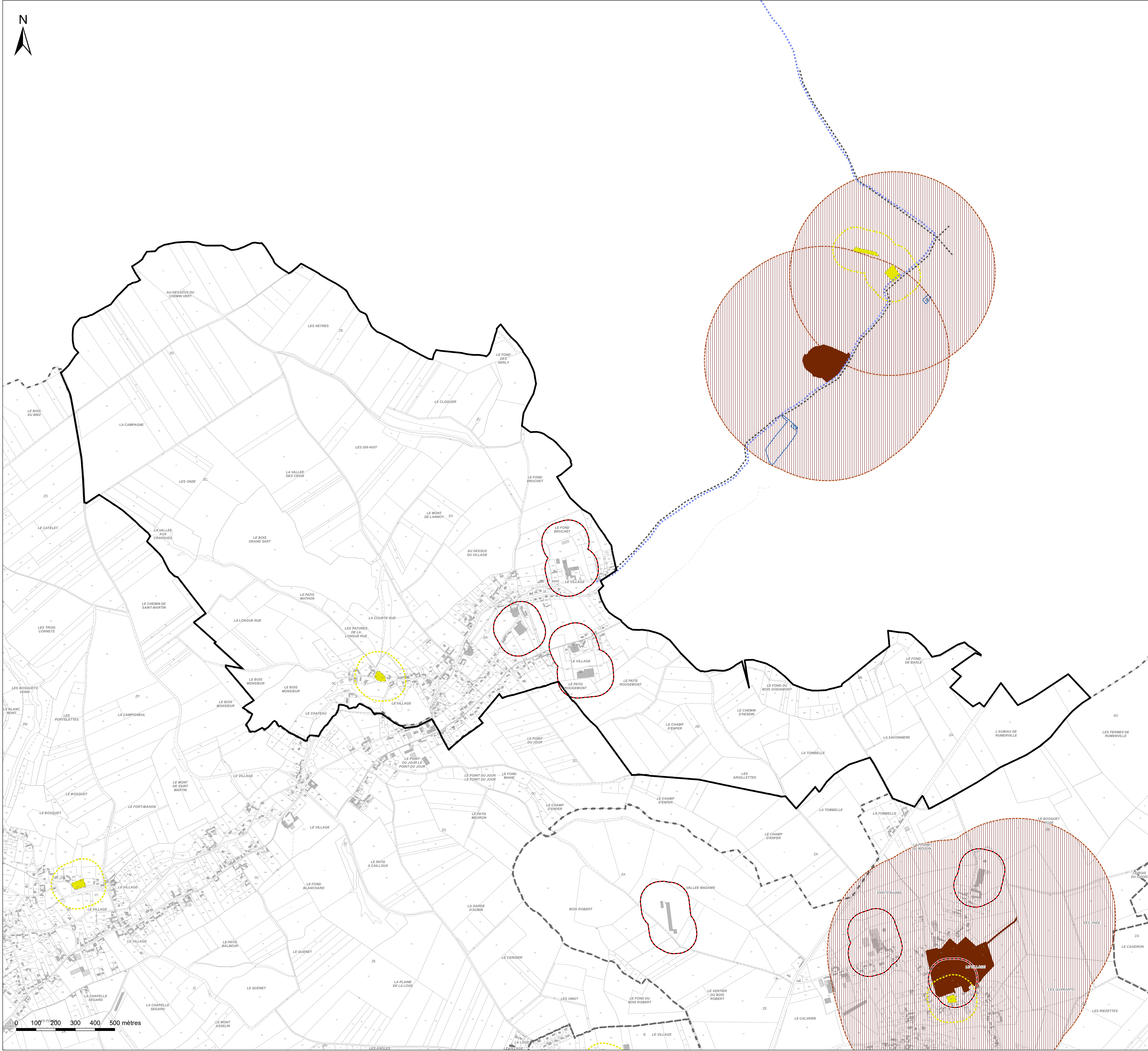


Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



0 100 200 300 400 500 mètres



Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetière**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 65/66
WAMIN

1:6 000

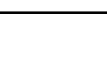
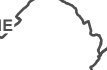
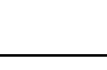
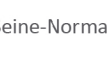
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



- Bâtiments agricoles :**
-  Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles
(Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
-  Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
-  Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
-  Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
-  Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
-  Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
-  Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
-  Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
-  Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
-  Cimetière
-  Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
-  Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
-  Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
-  Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
-  Récepteur
-  Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
-  Émetteur ou récepteur
-  Zone
- AC1 - Monuments historiques**
-  Monument historique
-  Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
-  Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
-  Réserve naturelle
- A4 - Protection des eaux potables - captages**
-  Captage d'eau potable
-  Périmètre de protection immédiat du captage
-  Périmètre de protection rapproché du captage
-  Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 2/66
AUBIN-SAINT-VAAST

1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



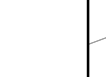
Grand Est



Val de Loire



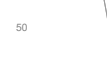
Normandie



Alsace



Centre-Val de Loire



Île de France



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



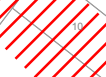
Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



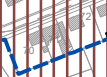
Normandie



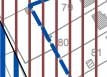
Normandie



Normandie



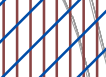
Normandie



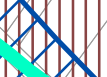
Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



Normandie



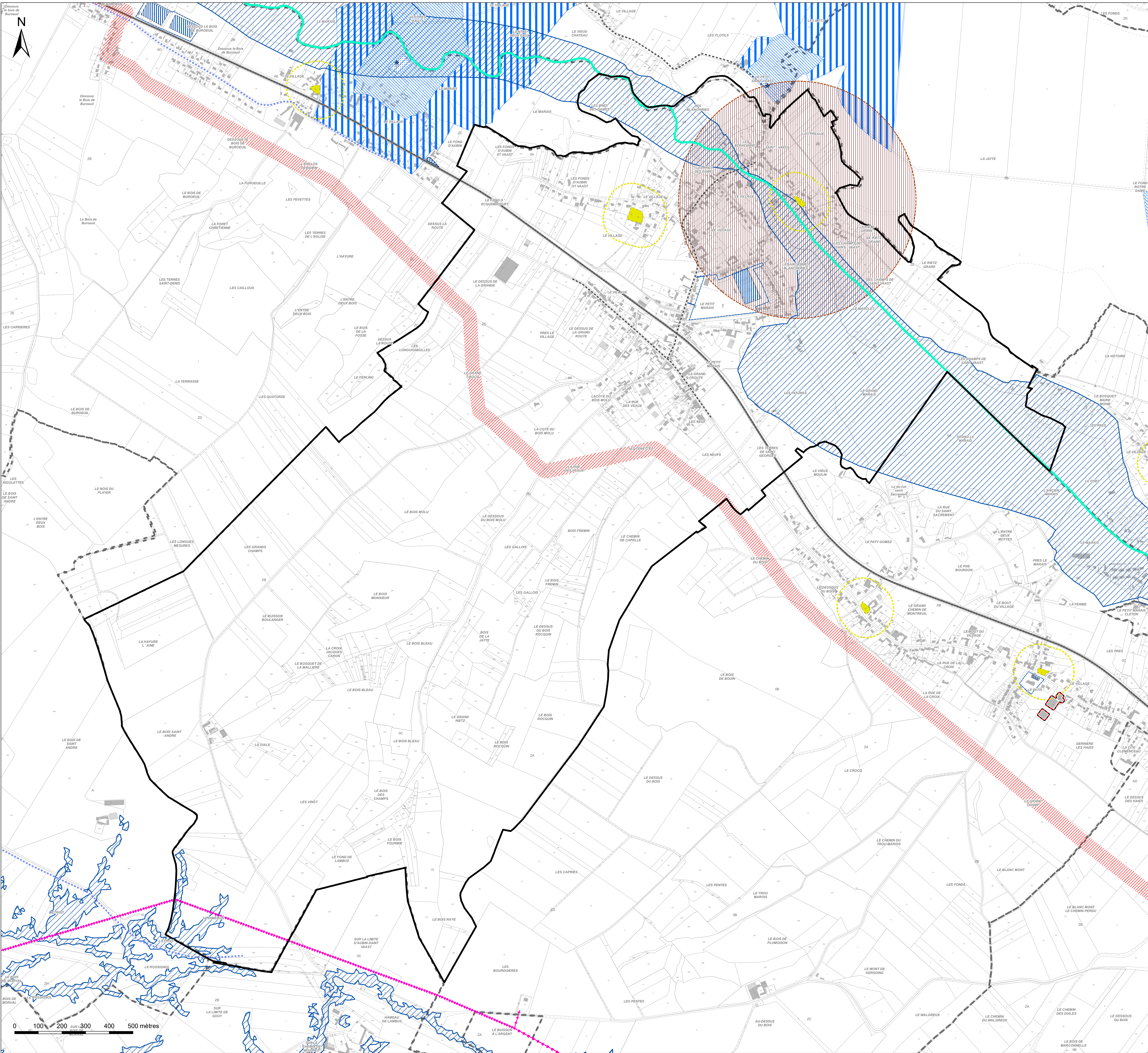
Normandie



Normandie



Normandie



Légende	
Bâtiments agricoles :	
	Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
I4 - Lignes ou canalisations électriques	
	Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication	
	Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux	
	Canal
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	
	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
I6 - Mines et carrières	
	Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses	
	Canalisation
EL7 - Alignement	
	Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer	
	Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express	
	Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières	
	Cimetière
	Périmètre de protection
PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels	
	Plan de Prévention des Risques Naturels
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs	
	Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
	Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	
	Récepteur
	Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	
	Emetteur ou récepteur
	Zone
AC1 - Monuments historiques	
	Monument historique
	Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés	
	Site inscrit ou site classé
AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection	
	Réserve naturelle
AS1 - Protection des eaux potables - captages	
	Captage d'eau potable
	Périmètre de protection immédiat du captage
	Périmètre de protection rapproché du captage
	Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 3/66
AUCHY-LES-HESDIN

1:8 000

Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,



Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



Hauts-de-France



Grand Est



Val de France



Normandie



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



Alsace



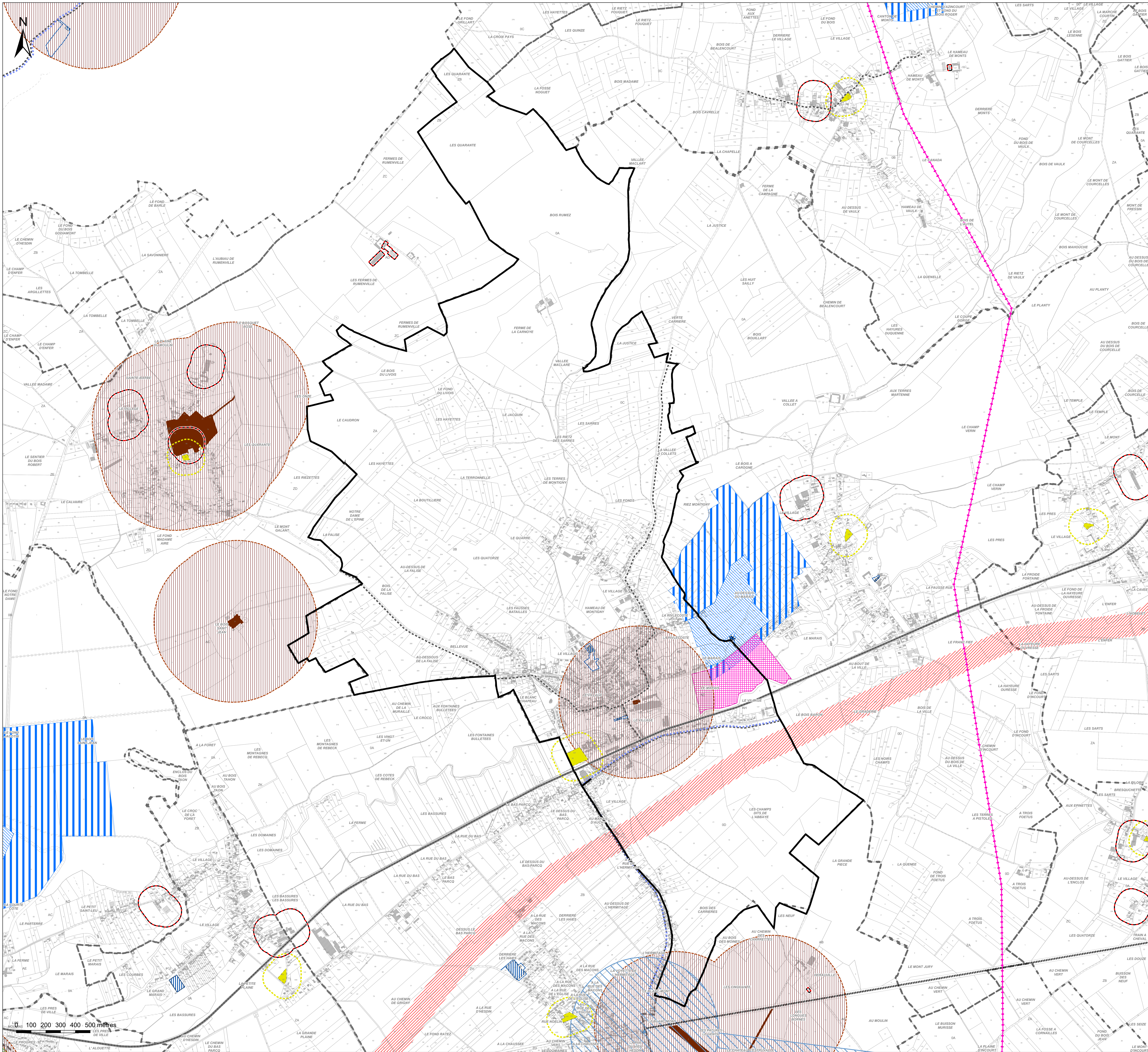
Alsace



Alsace



Alsace



0 100 200 300 400 500 mètres

Légende

- Bâtiments agricoles :**
- Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
- I4 - Lignes ou canalisations électriques**
- Ligne aérienne ou canalisation souterraine
- PT3 - Réseaux de communication**
- Tracé du réseau
- A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux**
- Canal
- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux**
- Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
- I6 - Mines et carrières**
- Périmètre
- Canalisations de transport et de matières dangereuses**
- Canalisation
- EL7 - Alignement**
- Routes nationales, départementales ou communales
- T1 - Chemin de fer**
- Tracé de voie
- EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express**
- Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
- INT1 - Cimetières**
- Cimetière
 - Périmètre de protection
- PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels**
- Plan de Prévention des Risques Naturels
- JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs**
- Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
 - Installation sportive (enceinte)
- PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques**
- Récepteur
 - Zone de protection
- PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- Emetteur ou récepteur
 - Zone
- AC1 - Monuments historiques**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
- AC2 - Sites inscrits et classés**
- Site inscrit ou site classé
- AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection**
- Réserve naturelle
- AS1 - Protection des eaux potables - captages**
- Captage d'eau potable
 - Périmètre de protection immédiat du captage
 - Périmètre de protection rapproché du captage
 - Périmètre de protection éloigné du captage



Communauté de Communes des 7 Vallées

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Servitudes d'Utilité Publique n° 4/66
AZINCOURT

1:6 000

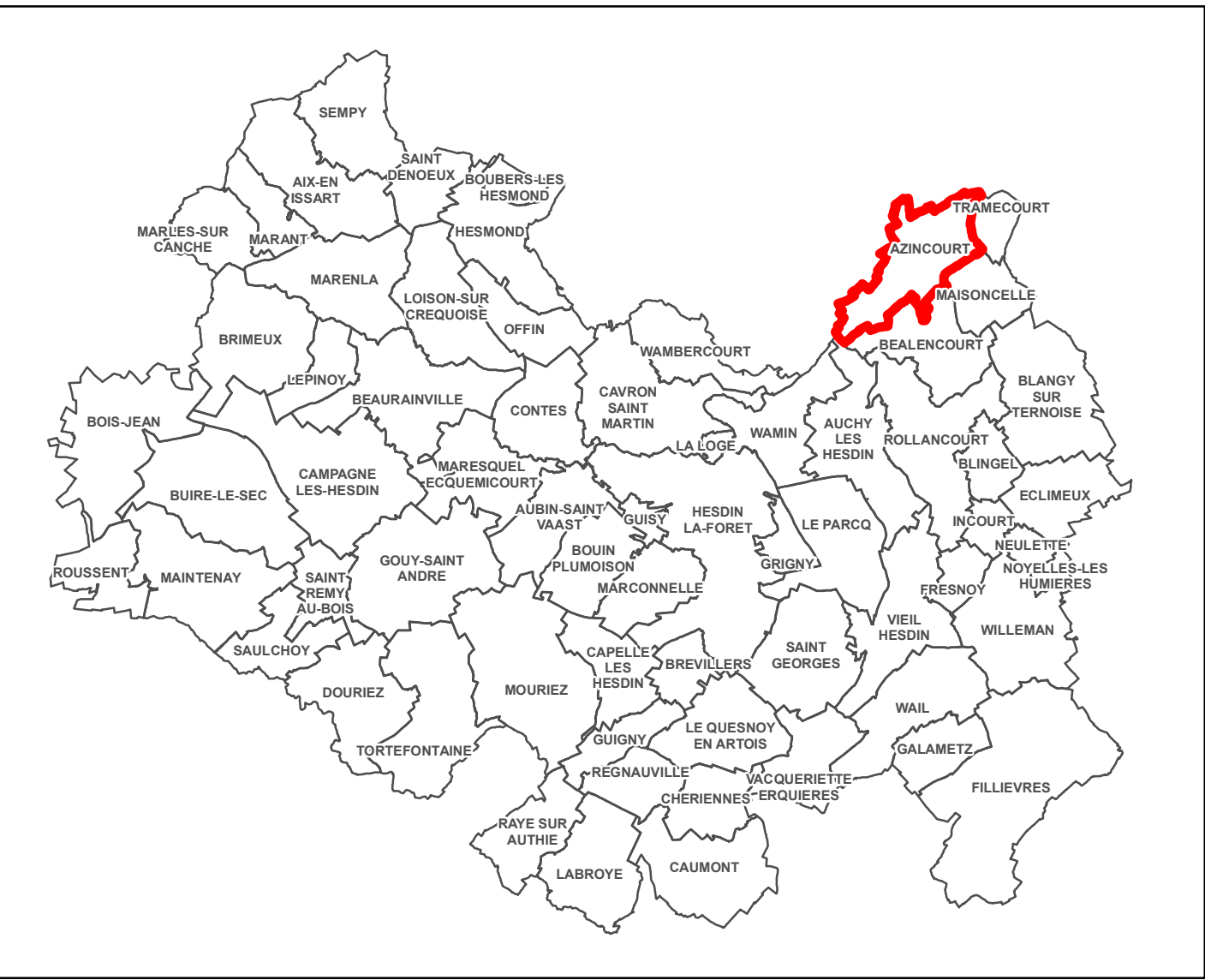
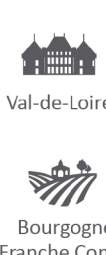
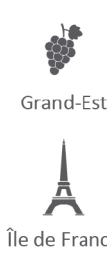
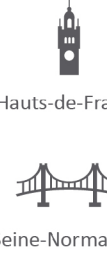
Vu pour être annexé à la délibération du 12/02/2026 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Hesdin-la-Forêt,
Le Président,

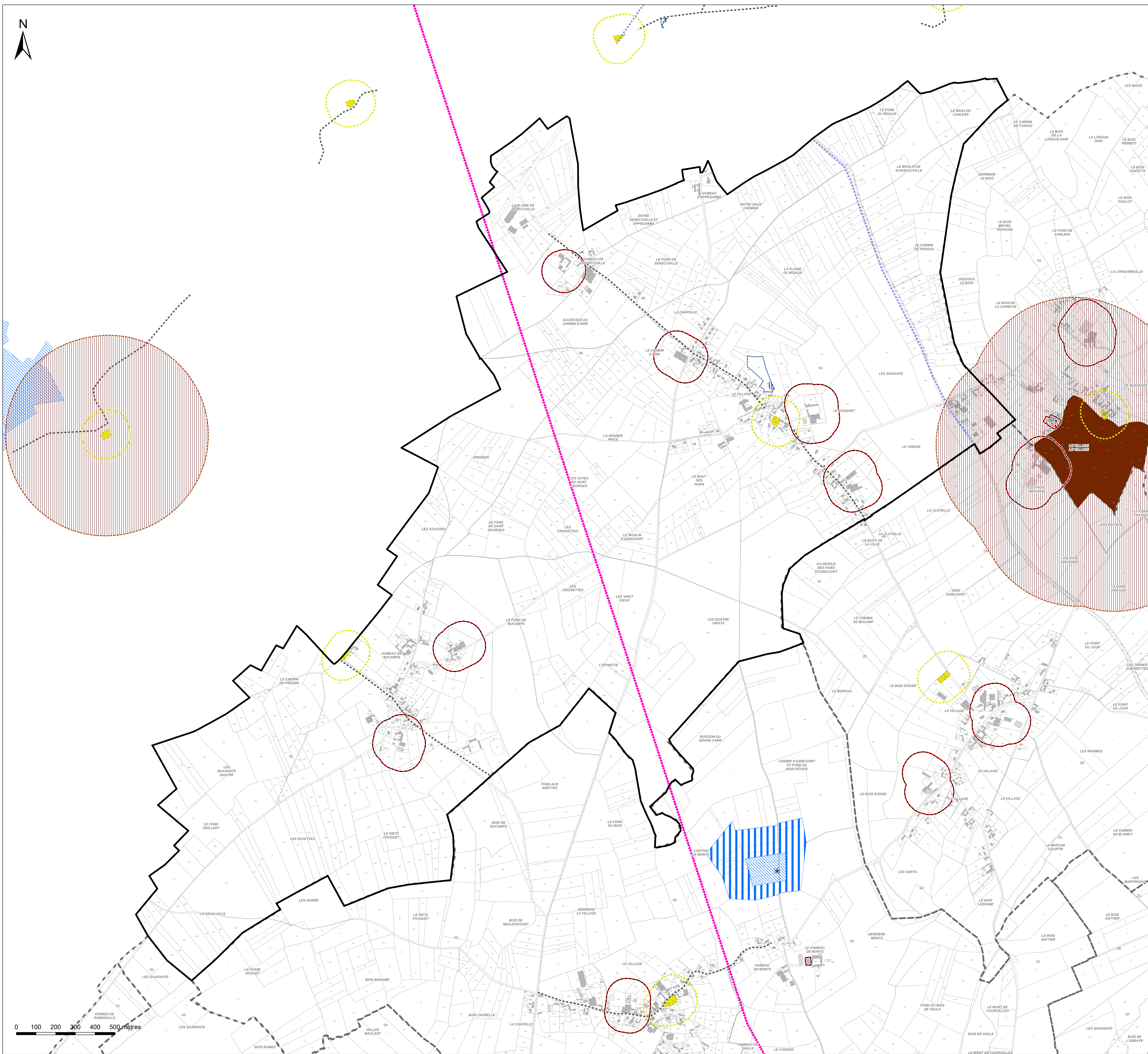


Réalisé le : 23/01/2026

ARRETE LE : 03/07/2025
APPROUVE LE : 12/02/2026



0 100 200 300 400 500 mètres



Légende	
Bâtiments agricoles :	
	Périmètre de protection autour des bâtiments agricoles (Source : Diagnostic agricole)
I4 - Lignes ou canalisations électriques	
	Ligne aérienne ou canalisation souterraine
PT3 - Réseaux de communication	
	Tracé du réseau
A3 - Passage des engins mécaniques pour entretien des canaux	
	Canal
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	
	Servitude de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux
I6 - Mines et carrières	
	Périmètre
Canalisations de transport et de matières dangereuses	
	Canalisation
EL7 - Alignement	
	Routes nationales, départementales ou communales
T1 - Chemin de fer	
	Tracé de voie
EL11 - Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express	
	Interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express
INT1 - Cimetières	
	Cimetière
	Périmètre de protection
PM1 - Plans de Prévention des Risques Naturels	
	Plan de Prévention des Risques Naturels
JS1 - Servitudes de protection des équipements sportifs	
	Installation sportive (Plus petit que les enceintes)
	Installation sportive (enceinte)
PT1 - Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques	
	Récepteur
	Zone de protection
PT2 - Protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	
	Emetteur ou récepteur
	Zone
AC1 - Monuments historiques	
	Monument historique
	Périmètre de protection autour des monuments historiques
AC2 - Sites inscrits et classés	
	Site inscrit ou site classé
AC3 - Réserves naturelles et périmètres de protection	
	Réserve naturelle
AS1 - Protection des eaux potables - captages	
	Captage d'eau potable
	Périmètre de protection immédiat du captage
	Périmètre de protection rapproché du captage
	Périmètre de protection éloigné du captage